

Envoyé en préfecture le 08/11/2023

Reçu en préfecture le 08/11/2023

Publié le



ID : 074-217400266-20231106-DEL_2023_104-DE

Annexes à la délibération n° 2023-104

Rapport d'activité 2022 des services de la communauté
de communes Fier et Usses (CCFU)

2023-87



**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS

Le 28 septembre

Le Conseil de la Communauté de Communes Fier et Usses, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à La Balme de Sillingy, à 19h00 sous la présidence de M. Henri CARELLI.

Date de convocation du Conseil de Communauté : 22 septembre 2023

Nombre de conseillers : en exercice 32 - présents 24 - votants 32.

Présents :

Yolande BAUDIN, Thomas BIELOKOPYTOFF, Christian BOCQUET, Elisabeth BOIVIN, Dominique BOUVET, Henri CARELLI, Jean-Pierre CHAMBARD, Rocco COLELLA, Roger DALLEVET, Elodie DONDIN, Fabienne DREME, Luc DUBOIS, Karine FALCONNAT, Sophie FORNUTO, Christophe GUITTON, Philippe LANGANNE, Sylvie LE ROUX, Cécile LOUP FOREST, Christiane MICHEL, Séverine MUGNIER, Roland NEYROUD, Henri PERRIN, Maly SBAFFO, Yvan SONNERAT

Procurations :

Pierre AGERON à Karine FALCONNAT
Carole BERNIGAUD à Fabienne DREME
Jacqueline CECCON à Christiane MICHEL
François DAVIET à Sylvie LE ROUX
Virginie FRANCOIS à Rocco COLELLA
Yves GUILLOTTE à Christian BOCQUET
Michel PASSETEMPS à Henri CARELLI
Brigitte TERRIER à Yvan SONNERAT

Secrétaire de séance : Elodie DONDIN

N° 2023-87 : Présentation du rapport d'activité 2022 des services de la Communauté de Communes Fier et Usses

Monsieur Henri CARELLI, président, rapporteur

Le code général des collectivités territoriales (CGCT) impose, par son article L.5211-39, la réalisation d'un rapport d'activité.

Ce rapport établit un bilan des actions engagées par la CCFU dans le champ de ses différentes compétences. Il est transmis chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre qui doit en faire une présentation à son conseil municipal en séance publique.

Suite à la présentation du rapport, il est proposé au conseil communautaire :

- De **prendre acte** du rapport d'activité 2022,
- D'**adopter** ce rapport,
- D'**autoriser** Monsieur le président à signer tous les actes se rapportant à la présente délibération.

Le conseil communautaire adopte à l'unanimité ces propositions.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Président certifie le caractère exécutoire de la présente délibération.

**Le Président,
Henri CARELLI**



**La secrétaire de séance,
Elodie DONDIN**

A blue ink signature of Elodie DONDIN.

RAPPORT D'ACTIVITE 2022

COMMUNAUTE DE COMMUNES
FIER ET USSES

SOMMAIRE

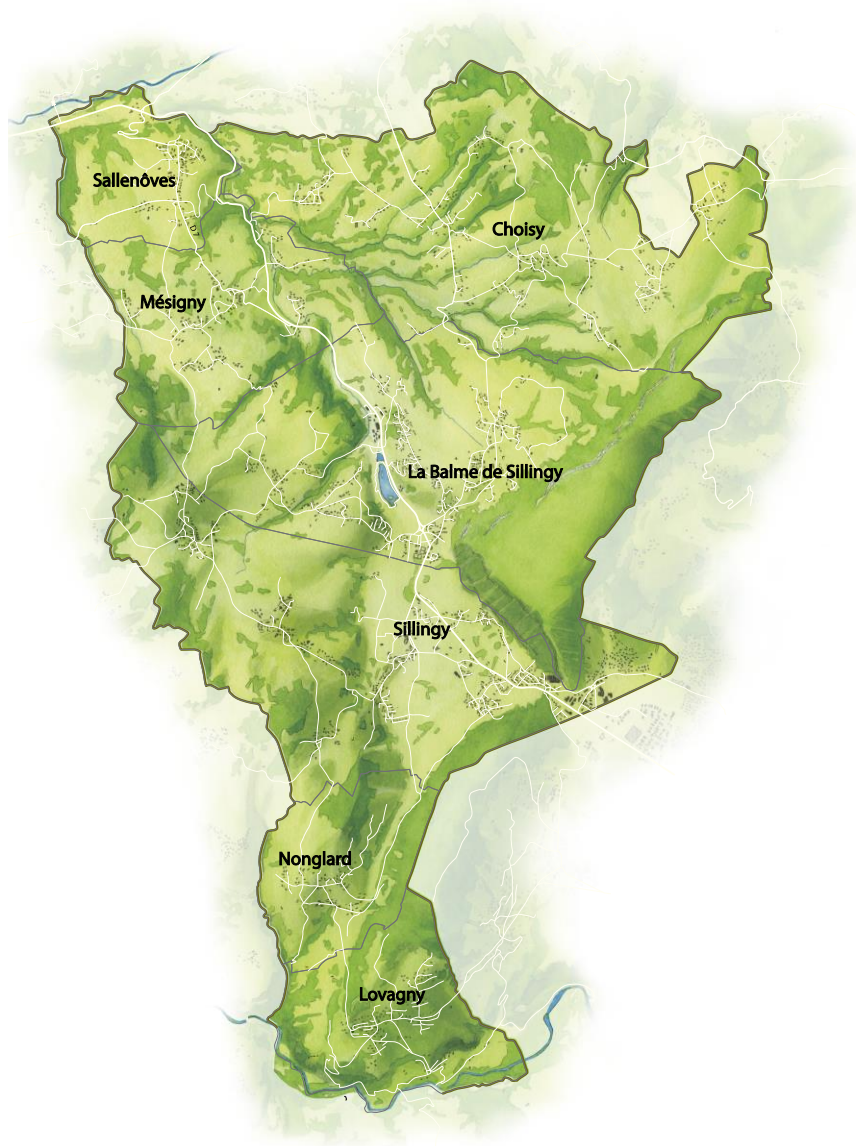
Envoyé en préfecture le 08/11/2023
Reçu en préfecture le 08/11/2023
Publié le 05/10/2023
ID : 074-217400266-20231106-DEL_2023_104-DE



La communauté de communes Fier et Usse	p.3
Nature et environnement	p.10
Mobilité	p.14
Petite enfance	p.18
Services d'aide à la personne	p.24
Habitat et gens du voyage	p.28
Développement économique et touristique	p.32
Équipements	p.36
Gestion des déchets	p.37
Eau potable	p.38
Services mutualisés	p.40
Présentation générale du compte administratif - budget général	p.42
Présentation générale du compte administratif - budget annexe eau potable	p.43

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES FIER ET USSÈS

LE TERRITOIRE



7 communes :

La Balme de Sillingy
Choisy
Lovagny
Mésigny
Nonglard
Sallenôves
Sillingy

16 057 habitants (Population Insee fiche DGF 2022)

Superficie 6 800 ha

La communauté de communes exerce un certain nombre de compétences, obligatoires, facultatives et optionnelles, afin d'apporter le meilleur service possible à la population.

Parmi les **compétences obligatoires**, elle exerce :

- Aménagement de l'espace
- Développement économique
- Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)
- Collecte et traitement des déchets ménagers et déchets assimilés
- Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs
- Eau
- Assainissement des eaux usées

Parmi les **compétences supplémentaires**, la CCFU a choisi d'exercer :

Compétences supplémentaires assujetties à la définition d'un intérêt communautaire :

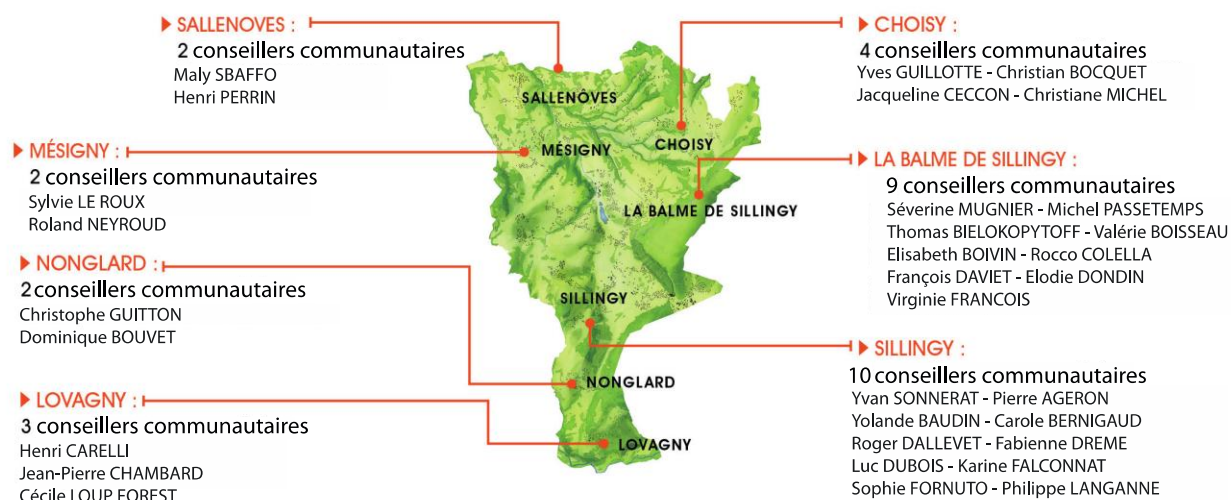
- Protection et mise en valeur de l'environnement
- La politique du logement et du cadre de vie
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Action sociale d'intérêt communautaire
- Création et gestion de maisons de services au public, dans le cadre de la création d'un Espace France services sur le territoire

Autres compétences supplémentaires :

- Gestion des eaux pluviales
- Les compétences complémentaires pour la mise en œuvre de la GEMAPI, à savoir les items 6°, 7°, 11° et 12° de l'article L211-7 du Code de l'Environnement
- Le service d'incendie et de secours :
- Les transports scolaires :
- L'aménagement et la gestion d'itinéraires cyclables
- Organisation de la mobilité

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le conseil communautaire est composé de 32 conseillers communautaires, élus lors du renouvellement des conseils municipaux les 15 mars et 28 juin 2020.



BUREAU

Le bureau est composé du président et de 8 vice-présidents :

Président	Henri CARELLI	
1 ^{er} vice-président	Séverine MUGNIER	Déchets
2 ^{ème} vice-président	Pierre AGERON	Aménagement du territoire - transports
3 ^{ème} vice-président	Maly SBAFFO	Services à la personne
4 ^{ème} vice-président	Christophe GUITTON	Finances
5 ^{ème} vice-président	Sylvie LE ROUX	Projets RH et communication
6 ^{ème} vice-président	Yves GUILLOTTE	Bâtiments et travaux
7 ^{ème} vice-président	Michel PASSETEMPS	Économie Tourisme
8 ^{ème} vice-président	Yvan SONNERAT	Eau – mobilités douces

Une conseillère communautaire déléguée a été désignée, en charge de la transition écologique : Jacqueline CECCON

NOMBRE DE REUNIONS DU CONSEIL SUR 2022 : 8

LES SERVICES DE LA CCFU AU 31 DECEMBRE 2022

Envoyé en préfecture le 08/11/2023

Reçu en préfecture le 08/11/2023

Publié le 05/10/2023

ID : 074-217400266-20231106-DEL_2023_104-DE



La CCFU compte **57 agents qui représentent 50.06 ETP annuels travaillés**, dont :
43 fonctionnaires et 14 contractuels.

Le ratio dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement des 2 budgets (budget principal et budget annexe de l'eau potable) représente 27.32 % (contre 25.01 % en 2021).

Sont comptabilisés les personnels stagiaires et titulaires de la fonction publique territoriale, ainsi que les contractuels nommés sur des emplois permanents sur l'année 2022.

49 femmes

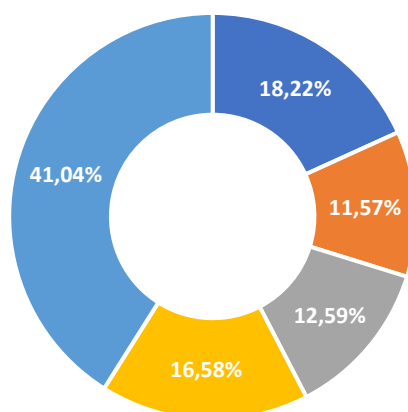


8 hommes



Répartition des agents par service (pourcentage ETP annuel travaillé)

	ETP	%
POLE ADMINISTRATIF	9.12	18.22%
POLE RH MUTUALISE	5.8	11.57%
POLE AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	6.3	12.59%
POLE TECHNIQUE EAU ENVIRONNEMENT	8.3	16.58%
POLE PETITE ENFANCE	20.54	41.04%
TOTAL	50.06	100%



■ POLE ADMINISTRATIF

■ POLE RH MUTUALISE

■ POLE AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

■ POLE TECHNIQUE EAU ENVIRONNEMENT

■ POLE PETITE ENFANCE

DISSOLUTION DE L'OFFICE DE TOURISME ALTER'ALPA

Les Communautés de Communes Fier et Usses et Pays de Cruseilles (CCPC) exerçaient communément leur compétence tourisme à travers l'office de tourisme intercommunautaire Alter 'Alpa depuis 2017.

Suite à la volonté de la CCPC de réorienter sa stratégie touristique, les deux communautés de communes ont décidé de dissoudre l'Office de tourisme. Cette dissolution a été fixée au 31 décembre 2021.

Une partie du personnel a été reprise, notamment la directrice de l'office de tourisme qui a intégré la CCFU en 2022 sur l'emploi de chargée de mission économie-tourisme.

En 2022, la CCFU a poursuivi quelques missions de l'Office de tourisme dont : la collecte de la taxe de séjour et la promotion du tourisme à travers le site Internet entièrement rénové.

Au niveau politique, des réflexions sont engagées pour proposer une coopération intercommunautaire afin de mutualiser les moyens de chacun et offrir une destination plus large et plus complète aux touristes.

POLITIQUE ECONOMIQUE

Suite au recrutement début d'année 2022 d'une chargée de mission économie-tourisme, le premier semestre 2022 a été dédié à la construction de la politique économique pour le mandat.

Cette politique a pour objectifs d'augmenter le nombre d'entreprises sur le territoire, d'accroître le nombre d'emplois disponibles pour les habitants de Fier et Usses, d'animer le réseau des acteurs économiques et de générer des retombées pour la collectivité et le territoire, via 4 axes :

- Accompagner les acteurs économiques
- Participer à la mise en place d'un environnement favorable au développement, à la vie et à la croissance de l'entreprise,
- Valoriser le territoire au service des entreprises/ valoriser les entreprises au service du territoire
- « faire territoire » : promouvoir les synergies au sein de l'écosystème local

PROJET DE TERRITOIRE



La CCFU a engagé fin 2020 une réflexion afin d'élaborer un projet de territoire associé à un pacte financier et fiscal.

Le projet de territoire est un document stratégique qui définit une feuille de route des actions et politiques prioritaires à mettre en œuvre pour les 5 à 10 ans à venir. Il s'agit d'un projet global qui aborde les différents domaines d'interventions du territoire : services à la population, économie, agriculture, habitat, mobilité, urbanisme, environnement....

La démarche s'est déroulée en plusieurs étapes :

- Etat des lieux et rédaction du portrait de territoire
- Phase d'écoute (entretiens élus et enquête auprès de la population)
- Définition du diagnostic
- Définition des enjeux
- Elaboration du programme d'actions
- Pacte financier et fiscal

La démarche a donné lieu à une concertation et une implication de nombreux acteurs du territoire. L'ensemble des élus, communaux et intercommunaux ont été associés aux différentes étapes de réflexion.

La base transversale du projet de territoire est synthétisée dans une grande question : « comment développer le territoire tout en limitant son impact sur l'environnement et en préservant ses atouts qui font son identité ? »

Par ces débats, échanges et contributions en ateliers, 4 ambitions ont découlé de cette grande question :

- 1- Préserver le capital environnemental, l'identité rurale du territoire et sa qualité de vie
- 2- Développer un haut niveau de services et renforcer l'équilibre fonctionnel du territoire
- 3- Préserver l'équilibre social et générationnel et la qualité du lien social
- 4- Garantir l'autonomie politique du territoire tout en renforçant les coopérations avec les territoires voisins.

Ces ambitions ont été déclinées en enjeux et actions, portées par la CCFU et/ou les Communes, qui composent le projet de territoire, travaillé toute l'année 2022 puis acté en séance communautaire du 19 janvier 2023.

Un pacte financier et fiscal a complété ce projet de territoire, permettant, en lien avec les Communes, de financer ce dernier. Voté également le 19 janvier 2023, il prévoit notamment une révision des attributions de compensations versées par la CCFU aux Communes, une augmentation par la CCFU du taux de taxe sur le foncier bâti en 2023, le reversement de 5% de la part communale de la taxe d'aménagement par les Communes à la CCFU et la fixation d'un coefficient multiplicateur à la taxe sur les surfaces commerciales, dans l'objectif d'augmenter les recettes de la CCFU d'un million d'euros environ.

MOBILITE : COUP D'ACCELERATEUR

Dans le cadre de son projet de territoire, la CCFU fait de la mobilité un enjeu prioritaire pour le territoire.

Intégration de l'agence Ecomobilité et de la SIBRA, deux acteurs majeurs de la mobilité sur le bassin annécien

La CCFU est entrée en 2022 au capital de la SPL agence écomobilité Savoie Mont-Blanc, société en charge de la promotion de l'écomobilité sur le territoire des collectivités territoriales qui sont ses actionnaires. Elle a également pris une participation au capital de la SIBRA, société intercommunale des bus de la région annécienne, société publique locale dont le but est d'exploiter les services de transport de personnes sur le territoire de ses actionnaires et de développer toutes activités en lien avec ces derniers, notamment les mobilités actives telles que le vélo.

Lancement du plan de mobilité simplifié :



Suite à la prise de compétences mobilité, la CCFU est devenue AOM, Autorité Organisatrice de la Mobilité.

L'absence d'offre structurée d'alternative à la voiture individuelle pour la desserte des principaux pôles d'emplois et de services, et notamment Annecy, conduit naturellement à une congestion des infrastructures routières avec une utilisation massive de la voiture au quotidien.

Les déplacements vers le Grand Annecy constituent ainsi l'enjeu prioritaire de mobilité pour le territoire.

Le plan de mobilité simplifié est la première étape obligatoire pour se doter d'une stratégie de mobilité adaptée aux enjeux du territoire. Il a pour objectif de planifier les actions à mettre en œuvre pour répondre aux besoins de la population et des entreprises ; il permettra également de prioriser les actions et de prévoir les investissements nécessaires.

La décision n° 2022-09 du 15 septembre 2022 a ainsi attribué le marché d'élaboration du plan de mobilité simplifié à l'agence Eco-Mobilité Savoie Mont-Blanc.

PROJET DE CONSTRUCTION D'UN POLE INTERCOMMUNAL DE SERVICES A LA PERSONNE

La CCFU et la commune de La Balme de Sillingy ont conjointement engagé le projet de construction d'un pôle intercommunal de services à la personne.

Situé au niveau de la route de Paris face à la Poste, ce pôle accueillera les nouveaux locaux de France Services, la nouvelle crèche de La Balme de Sillingy et un espace de bureaux dédié aux partenaires sociaux.

Ce projet est le fruit d'une phase de réflexion menée depuis une année suite à l'ouverture de France Services, installée dans des locaux mis à disposition provisoirement par la commune de La Balme de Sillingy.

Un besoin de locaux est également identifié pour accueillir la nouvelle crèche de La Balme de Sillingy afin de proposer un équipement adapté et fonctionnel et augmenter le nombre de places d'accueil.

Enfin, face au besoin grandissant de services d'accompagnement à la personne, l'idée est de regrouper les partenaires sociaux au sein d'un même lieu afin de favoriser les échanges et simplifier les démarches pour les usagers.

Ce projet s'inscrit dans le projet de territoire et à ce titre, la délibération n°2022-05 du 10 février 2022 a approuvé le projet de construction, l'acquisition foncière et le lancement du concours de maîtrise d'œuvre et la délibération n° 2022-79 du 29 septembre 2022 a attribué le marché de maîtrise d'œuvre à l'équipe BOIDEVAIX.

POURSUITE DU PROJET DE CONSTRUCTION DE LA DECHETTERIE INTERCOMMUNALE

Début 2022, la CCFU a retenu son maître d'œuvre pour concevoir et réaliser le projet de déchetterie intercommunale : la société TECTA.

Une autorisation de programme a ainsi été mise en œuvre en avril 2022, permettant d'engager les dépenses nécessaires pour l'exécution du projet, pour un coût global de 2 720 000 €.

En 2022, le maître d'œuvre et les services de la CCFU ont élaboré les dossiers réglementaires, préalable indispensable à la dépose du permis de construire. Les premières dépenses ont également été engagées, dans le cadre de frais d'étude et levés topographiques.

CREATION D'UN NOUVEL EQUIPEMENT PUBLIC : LA CRECHE DE SILLINGY

Dans le souci de favoriser l'accès des habitants à un mode de garde adapté qui assure un rôle éducatif, aide à la conciliation des temps de travail et des temps familiaux et favorise l'égalité des chances, les élus ont travaillé sur un schéma global d'accueil de la petite enfance qui intègre projets publics et privés. L'objectif est d'augmenter l'offre d'accueil et de mieux la répartir sur le territoire.

La commune de Sillingy et la CCFU ont engagé le projet d'une nouvelle crèche de 20 places en remplacement de la micro-crèche actuelle de 10 places. Cette nouvelle structure d'accueil est aménagée dans les locaux de la maison des associations.

Le projet prévoit une surface globale de 311 m² dédiée à la petite enfance, dont 247 m² pour la crèche et 64 m² pour la halte-garderie itinérante et les activités du Relais Petite Enfance.

Les équipes de la petite enfance ont pu s'installer dès la fin d'année 2022 dans ces nouveaux locaux.

LEVÉE D'UNE NOUVELLE TAXE : LA TAXE GEMAPI

La CCFU possède la compétence Gémapi (Gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations), relative à l'aménagement de bassin versant, à l'entretien des cours d'eau, à la lutte contre les inondations ainsi qu'à la protection des milieux aquatiques, qu'elle a transférée à deux syndicats, le SILA et le SYR'USSES.

Compte-tenu des enjeux et de l'augmentation des dépenses prévisibles dans les années à venir, la taxe Gemapi a été instituée par délibération du 29 septembre 2022 et son produit sera levé dès 2023.

LES CONTRATS DE MILIEU

Un contrat de milieu (rivière, baie, lac...) a pour but de gérer de façon durable et concertée un milieu à l'échelle de son bassin versant. Il fixe des objectifs d'amélioration de la qualité et de la gestion des milieux aquatiques et définit un programme opérationnel. Il est décliné en plusieurs volets, généralement : amélioration de qualité des eaux, gestion quantitative, gestion des risques, préservation/restauration des milieux, information/sensibilisation. Le territoire de la CCFU est situé à cheval entre les bassins versants de deux rivières : les Usse et le Fier. Celles-ci bénéficient toutes deux du dispositif « Contrat de milieu » et la CCFU adhère aux 2 structures les animant.

SYR'USSES (SYNDICAT RIVIERES LES USSES)

Communes concernées : Sallenôves, Mésigny, Choisy, La Balme de Sillingy, Sillingy.

L'année 2022 a permis la finalisation de l'élaboration du contrat de milieu 2022-2024 des Usse. En plus du long travail de préparation inhérent à ce type de contrat, plusieurs actions ont été réalisées sur le territoire de la CCFU :

- Travaux sur les boisements de berges et les bois morts sur le territoire de Sallenôves,
- Diagnostic d'un cours d'eau abritant des écrevisses patrimoniales pour la pose d'abreuvoirs et de plaques anti-franchissement pour les écrevisses exotiques,
- Lutte contre les plantes exotiques envahissantes sur les sites expérimentaux « Stop aux invasives » et sur un foyer de raisin d'Amérique sur La Balme de Sillingy,
- Suivi de la qualité d'eau des Petites Usse.

La participation financière de la CCFU s'élève à 47 860.68 € pour l'année 2022.

CONTRAT DE BASSIN FIER ET LAC

Communes concernées : Sillingy, Nonglard, Lovagny, La Balme de Sillingy.

Au 1^{er} janvier 2022, la compétence Gemapi a été transférée au SILA. Le SILA reprend donc et poursuit les actions engagées par la CCFU et relevant de cette compétence, notamment :

- Le projet de restauration du Marais du Puits de l'Homme et du ruisseau de Seysollaz,
- Les actions de lutte contre les plantes exotiques envahissantes, principalement sur le Nant de Gillon,
- Les actions de gestion des embâcles sur le territoire de Lovagny.

La participation financière de la CCFU s'élève à 39 300 € pour l'année 2022.

LES ESPACES NATURELS SENSIBLES

LE CADRE :

En 2019, la CCFU a signé un **contrat de territoire espaces naturels sensibles (CTENS)** avec le Département. Les communes de Poisy, Epagny-Metz-Tessy et Allonzier la Caille sont également engagées dans cette démarche afin de préserver et de valoriser les espaces naturels sensibles sur le territoire Montagne d'Âge, Mandallaz, Bornachon (MAMB).

LES ACTIONS 2022 A L'ECHELLE DU TERRITOIRE MAMB :

Plusieurs études lancées en 2020 ont été finalisées cette année, notamment la première phase de l'étude du milieu agricoles et l'étude sur les corridors écologiques. Plusieurs secteurs agricoles à enjeux pour la biodiversité ont ainsi été identifiés. Ils sont majoritairement localisés sur l'ouest du territoire MAMB. Concernant les corridors écologiques, les 2/3 des corridors identifiés sur le territoire sont fonctionnels, l'enjeu principal est donc de les préserver. Un plan d'action pour les corridors a également été proposé.

LES ACTIONS 2022 SUR LES SITES ENS DE LA CCFU

Gestion

La CCFU gère plusieurs sites ENS sur son territoire. En 2022, la gestion de 3 zones humides prioritaires du bassin versant des Usse a été transférée au Syr'Usse (Clef des Faux, Nantafond et Naz). Quatre sites sont en attente de la validation technique de leur plan de gestion par le Département (Crêts de Choisy, Grandes Vignes, Vincy et Mandallaz).

Actuellement, la CCFU gère donc 5 sites sur son territoire : le Miroir de Faille (Sillingy), le Marais de Nyre (Nonglard), la zone humide de Planchamp (Lovagny), le crêt de Hauterive (Lovagny) et la Mer des Rochers (Lovagny).

La gestion de ces sites a été poursuivie en 2022 en partenariat avec les communes du territoire et avec l'appui technique d'Asters.

Plusieurs actions ont été engagées :

- Évaluation des plans de gestion 2018-2022 des sites de Planchamp et Hauterive et rédaction de nouveaux plans de gestion pour la période 2023-2028,
- Finalisation de l'animation foncière sur le site du Miroir de faille,
- Amélioration des connaissances sur la population d'Agrion de Mercure présente à proximité du marais de Nyre et définition des travaux à mettre en œuvre pour améliorer son accueil sur le site,
- Travaux d'entretien des milieux et de lutte contre les espèces exotiques envahissantes sur plusieurs sites,
- Actualisation des connaissances sur la flore patrimoniale, les mammifères et les reptiles sur le Miroir de Faille.

La CCFU a également versé une subvention de fonctionnement de 10 000 € à l'association Nature et Terroirs pour la gestion du Parc des Jardins de Haute-Savoie et de la collection des cerisiers à fleurs d'Asie.

Valorisation/Sensibilisation

Huit animations de découverte des Espaces Naturels Sensibles ont été proposées aux habitants du territoire entre les mois de mars et octobre 2022. Au total, 108 personnes dont 56 enfants ont bénéficié des animations proposées.



Les secrets des oiseaux du miroir ! Miroir de Faille – Septembre 2022

LE CADRE :

Dans le cadre du Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et Randonnées (PDIPR), la CCFU a élaboré **son Schéma Directeur de Randonnée** qui dresse les orientations en matière de randonnée pédestre et VTT pour une durée de 5 ans (2019 – 2023).

LES ACTIONS 2022 :

Balisage de nouveaux sentiers

En 2022, la mise en œuvre du schéma directeur s'est poursuivie par la préparation des plans des futurs parcours : Les champs fleuris sur la Balme-de-Sillingy, le sentier des Moulins à Choisy, une liaison de ce dernier avec le Tour de Mésigny. Enfin, un nouveau sentier VTT (d'une difficulté bleue) reprenant pour partie les champs fleuris et le sentier des moulins permettra d'élargir notre offre en matière de randonnée à VTT, portant celle-ci à 4 itinéraires.

Enfin, la création des topo-fiches pour les sentiers qui n'en disposaient pas encore a été réalisée, notamment les sentiers : Tour de Sillingy et tour de Mésigny.

Remise en état et entretien des sentiers

Dans le même temps, la remise en état et l'entretien des sentiers de la Mandallaz et de la Montagne d'Age ont été réalisés. Orchestré par la CCFU, l'entretien des chemins (débroussaillage, petit élagage, ...) est effectué par nos bénévoles des trois associations partenaires : l'Amicale Lovagny Nonglard, la Randallaz et Chemins Faisant qui se sont réparties les sept communes du territoire.



BILAN FINANCIER GLOBAL NATURE & ENVIRONNEMENT 2022

Envoyé en préfecture le 08/11/2023
 Reçu en préfecture le 08/11/2023
 Publié le 05/10/2023
 ID : 074-217400266-20231106-DEL_2023_104-DE

Fonctionnement	2018	2019	2020	2021	2022	Variation 2022/2021
I) Dépenses						
Fournitures et maintenance	0 €	3 532 €	1 812 €	2 099 €	1 791 €	-17%
Frais télécommunications	0 €	345 €	288 €	288 €	312 €	8%
Etude et travaux sur zone humide	27 666 €	39 415 €	37 557 €	51 218 €	27 538 €	-63%
Charges de personnel	48 119 €	67 826 €	66 583 €	59 993 €	53 101 €	-10%
Animations	555 €	2 485 €	2 795 €	4 473 €		
Subvention à l'association Nature et Terroirs	15 000 €	16 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	0%
Subventions balisage et entretien des sentiers	0 €	4 440 €	2 595 €	2 795 €	4 054 €	49%
Participations contrat de bassin et SMECRU	61 958 €	56 112 €	54 561 €	51 753 €	87 161 €	65%
TOTAL DEPENSES SECTION FONCTIONNEMENT	153 298 €	190 155 €	176 191 €	182 617 €	183 957 €	1%
II) Recettes						
Remboursement sur rémunération personnel	144 €	305 €	254 €	895 €	417 €	-53%
Subvention poste de référent biodiversité	21 998 €	22 885 €	16 000 €		15 337 €	
Subventions actions sur le bassin versant des Usse et entretien sentiers	8 247 €	37 974 €	35 500 €	60 458 €	-12 716 €	-121%
TOTAL RECETTES SECTION FONCTIONNEMENT	30 389 €	61 164 €	51 754 €	61 353 €	3 038 €	-95%
Résultat	-122 909 €	-128 991 €	-124 437 €	-121 264 €	-180 918 €	-49%

Investissement	2018	2019	2020	2021	2022	Variation 2022/2021
I) Dépenses						
Schéma directeur de randonnée	380 €	0 €	0 €	0 €		
Etudes	0 €	12 322 €	47 122 €	122 340 €	71 060 €	-42%
Matériels de balisage et informatique	0 €	4 719 €	15 085 €	6 890 €		
Agencements, aménagements et restaurations	2 946 €	36 247 €	5 748 €	11 869 €	54 190 €	357%
TOTAL DEPENSES SECTION INVESTISSEMENT	3 326 €	53 288 €	67 955 €	141 099 €	125 250 €	-11%
II) Recettes						
Subventions et fonds compensation tva	0 €	9 641 €	2 554 €	80 314 €	99 734 €	24%
TOTAL RECETTES SECTION INVESTISSEMENT	0 €	9 641 €	2 554 €	80 314 €	99 734 €	24%
Résultat	-3 326 €	-43 647 €	-65 401 €	-60 785 €	-25 516 €	58%

	2018	2019	2020	2021	2022	Variation 2022/2021
RESULTAT DE L'ANNEE	-126 235 €	-172 638 €	-189 838 €	-182 050 €	-206 435 €	-13,4%
Population INSEE de l'année	15 202	15 508	15 686	15 918	16 057	0,9%
€/Habitants	-8,3	-11,13	-12,1	-11,44	-12,86	-12,4%

PLAN DE MOBILITE SIMPLIFIE

En devenant Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) en 2021, la CCFU s'est engagée dans l'élaboration d'une politique mobilité sur son territoire.

Elle a ainsi lancé en 2022 l'élaboration d'un Plan de Mobilité Simplifié pour définir la feuille de route complète sur la stratégie de la CCFU en matière de mobilité. L'agence Eco-mobilité accompagne la CCFU sur cette mission : un diagnostic complet des mobilités sur le territoire, croisé avec une concertation de la population a été réalisé afin de faire ressortir les enjeux du territoire en termes de transports en commun, de mobilité partagée, de déplacements mode doux, etc.

Une enquête origine destination sur la route de Nonglard, ou encore une enquête de fréquentation sur la ligne régionale Y22 ont été réalisées pour alimenter la réflexion.

Plusieurs scénarii de développement correspondant à des niveaux d'ambition différents ont été élaborés et validés fin 2022 pour servir de ligne directrice à la définition d'un programme d'actions pragmatique et opérationnel sur les solutions à mettre en œuvre.

PARKINGS RELAIS

Dans le cadre de sa politique de développement durable, la CCFU soutient financièrement ses communes membres pour l'aménagement de parkings relais.

Aucune subvention n'a été attribuée pour 2022.

Une collaboration avec le Grand Annecy a été menée dans le cadre de leur réflexion sur le déploiement de pôles d'échanges multimodaux aux différentes entrées de leur agglomération. Sur la CCFU, trois sites ont été proposés et identifiés avec des potentiels et des contraintes différentes : Sillingy Oratoire, Sillingy collège, La Balme de Sillingy Torinet.

POLITIQUE CYCLABLE

SCHEMA DIRECTEUR CYCLABLE :

Pour proposer une alternative à la voiture pour les déplacements du quotidien par des mobilités actives, et notamment cyclables, la CCFU a souhaité se doter d'un schéma directeur cyclable. C'est le besoin de connaissance, de diagnostic et de planification qui ont guidé l'élaboration de ce schéma.

Il doit répondre aux besoins de limiter les déplacements automobiles, développer les déplacements à vélo et programmer les investissements.

L'objectif est donc de mailler le territoire avec des itinéraires cyclables opérationnels et connectés avec les territoires voisins et d'impulser la pratique du vélo comme mobilité du quotidien.

L'agence Eco-mobilité a accompagné la CCFU sur l'élaboration de ce document cadre, qui a compris un travail de concertation avec les usagers et les entreprises du territoire.

Un dossier de candidature à l'appel à projet Avélo 2 porté par l'ADEME a été déposé par la CCFU pour l'élaboration de ce schéma directeur cyclable et été retenu comme lauréat.

Le travail de terrain, l'identification des itinéraires et les propositions d'aménagement de chaque tronçon ont été réalisés sur 2022.

LIAISON CYCLABLE POISY-LOVAGNY-NONGLARD :

En lien avec le Grand-Annecy qui travaille sur les liaisons cyclables des établissements scolaires, et plus particulièrement autour des collèges, la CCFU a missionné l'agence Eco-mobilité pour travailler sur la création d'un aménagement cyclable en site propre desservant le collège de Poisy depuis Nonglard. Cet itinéraire traverse donc les communes de Nonglard et de Lovagny sur le territoire de la CCFU.

Plusieurs pistes d'aménagement ont été étudiées, en collaboration avec les partenaires de ce projet, et notamment les communes et le conseil départemental. Le tracé définitif n'est pas encore arrêté fin 2022.

VELO-ROUTE V62 - TRAVAUX TRANCHE 1 :

L'itinéraire cyclable V62 qui relie Montmélian à Seyssel via Albertville et Annecy traverse le territoire de la CCFU de Chaumontet sur la commune de Sillingy à Bonlieu sur la commune de Sallenôves. Cet itinéraire d'une longueur de 12 km relevant de la compétence de la CCFU, il sera réalisé en 2 tranches. La première tranche, de Chaumontet au lac de La Balme, est en phase travaux et la seconde tranche, du lac à Bonlieu – Les Iles est en phase étude.

L'année 2022 a vu la poursuite des travaux de la V62 entre le secteur du Puits de l'Homme et celui de Seysolaz sur Sillingy avec notamment la pose de la passerelle.

Des réflexions ont également amené à faire évoluer le tracé en restant en partage de voirie sur le secteur de Seysolaz pour limiter les impacts environnementaux et les procédures d'expropriation, et sur le tronçon entre la CCFU et le terrain de football de La Balme de Sillingy.

La décision du CD74 de supprimer le passage inférieur prévu au futur giratoire de Chaumontet a conduit à revoir le tracé de la V62 entre Seysolaz et le Grand Annecy car il n'y avait plus de liaisons douces assurées avec la nouvelle piste cyclable longeant la RD908b sur laquelle la V62 doit venir se raccorder. L'utilisation du passage inférieur au niveau du giratoire de Seysolaz a été privilégiée et des études sont menées pour identifier le nouvel itinéraire définitif entre Seysolaz et la RD908b. En attendant, un itinéraire provisoire en partage de chaussée sur la Route des Combes a été retenu.

La continuité de la V62 est ainsi assurée (de manière provisoire) depuis le territoire du Grand Annecy jusqu'au lac de La Balme de Sillingy.

LANCEMENT ETUDES TRANCHE 2 :

Il a été acté de finaliser l'intégralité des travaux de la tranche 1 avant d'engager la tranche n°2 qui reliera à terme le lac de La Balme au secteur de Bonlieu Les Iles, pour rejoindre le territoire de la CCUR.

BILAN FINANCIER ANNEE 2022 :

Investissement I) Dépenses	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Variation 2022/2021
Subventions parkings relais	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
Subventions pistes cyclables	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
Etude et travaux pistes cyclables	57 696 €	18 825 €	495 818 €	139 383 €	237 910 €	642 056 €	170%
TOTAL DEPENSES SECTION INVESTISSEMENT	57 696 €	18 825 €	495 818 €	139 383 €	237 910 €	642 056 €	170%
II) Recettes							
FCTVA	6 611 €	3 935 €	42 988 €	59 422 €	35 282 €	69 188 €	96%
Subventions			152 880 €	375 699 €	0 €	229 320 €	
TOTAL RECETTES SECTION INVESTISSEMENT	6 611 €	3 935 €	195 868 €	435 121 €	35 282 €	298 508 €	746%
RESULTAT DE L'ANNEE	-51 085 €	-14 890 €	-299 950 €	295 738 €	-202 628 €	-343 548 €	70%
Population INSEE de l'année	15111	15202	15508	15686	15918	16057	
€/Habitants	-3,38	-0,98	-19,34	18,85	-12,73	-21,40	

COMPETENCES :

La compétence transports scolaires est restée à la Région ; la CCFU intervient en tant qu'autorité organisatrice de second rang (AO2).

Sous l'autorité de la Région, la CCFU organise ainsi les transports scolaires :

- Pour les élèves de primaire des communes résidant sur les communes de Choisy et Sillingy
- Pour les élèves du secondaire résidant sur les communes de La Balme de Sillingy, Choisy, Lovagny, Mésigny, Nonglard, Sallenôves et Sillingy.

ACTIVITE 2022 :

1 365 élèves ont été transportés vers 30 établissements desservis.

Cela représente 46 circuits spéciaux par jour et 4 lignes régulières.

La proportion d'élèves transportés vers les deux principaux établissements de secteur est de 546 pour le collège « La Mandallaz » à Sillingy et de 208 pour le lycée « Charles Baudelaire » à Cran-Gevrier. Les 611 élèves restants sont répartis sur les 28 autres établissements desservis.

TARIFS 2022/2023 :

Nombre d'enfants	Tarifs
1 enfant	135 €
2 enfants	270 €
3 enfants	405 €
Tarifs tickets lignes régulières	
Tarifs carnet de 20 tickets	2 €
Tarifs pénalités	
Retard par dossier	75 €
Carte perdue	15 €

BILAN FINANCIER TRANSPORTS SCOLAIRES 2022 :

Fonctionnement	2018	2019	2020	2021	2022	Variation 2022/2021
I) Dépenses						
Cartes de transport, informations, petites fournitures	2 436 €	2 437 €	1 917 €	1 947 €	3 139 €	61%
Entretien abords publics arrêt	965 €	988 €	2 002 €	1 999 €	9 946 €	398%
Versement aux transporteurs	1 184 881 €	1 205 880 €	1 060 651 €	1 203 648 €	1 465 171 €	22%
Assurance	2 009 €	2 047 €	2 059 €	2 116 €	2 296 €	8%
Frais de télécommunication	0 €	346 €	288 €	288 €	392 €	36%
Services bancaires	0 €	385 €	412 €	465 €	504 €	9%
Charges de personnel	57 600 €	51 258 €	48 839 €	48 457 €	51 001 €	5%
Remboursement cartes	1 120 €	744 €	1 711 €	0 €	2 545 €	
Frais de séminaires	0 €	315 €	112 €	169 €	194 €	14%
Contrôles	3 060 €	3 000 €	3 624 €	2 700 €	4 601 €	70%
TOTAL DEPENSES SECTION FONCTIONNEMENT	1 252 071 €	1 267 400 €	1 121 615 €	1 261 788 €	1 539 789 €	22%
II) Recettes						
Participation des familles	179 085 €	181 724 €	174 256 €	179 714 €	184 852 €	3%
Subventions du département, de la région et des communes membres	861 149 €	1 015 472 €	954 445 €	1 066 101 €	1 217 112 €	14%
Produits divers de gestion courante	208 €	204 €	123 831 €	0 €	0 €	
Remboursement sur rémunération personnel	20 202 €	-476 €	220 €	240 €	388 €	62%
Pénalités perçues	3 300 €	2 200 €	0 €	0 €	0 €	
TOTAL RECETTES SECTION FONCTIONNEMENT	1 063 944 €	1 199 124 €	1 252 752 €	1 246 055 €	1 402 352 €	13%
RESULTAT DE L'ANNEE	-188 127 €	-68 276 €	131 137 €	-15 734 €	-137 436 €	
Population INSEE de l'année	15 202	15 508	15 686	15 918	16 057	
€/Habitants	-12,38	-4,4	8,36	-1	-8,56	

La CCFU propose aux familles une offre complémentaire et diversifiée des modes de garde.

La CCFU dispose de :

- 3 structures d'accueil collectif intercommunales :
 - La petite crèche « Les Petits Chamois » à La Balme de Sillingy (21 places)
 - La micro-crèche « Les Petites Marmottes » à Sillingy (10 places)
 - La micro-crèche « La Vallée des Elfes » à Lovagny (10 places)
- Un relais petite enfance (RPE) intercommunal
- Une halte-garderie itinérante en prestation externe par la société PLANET KARAPAT (marché de service).

LA PETITE CRECHE « LES PETITS CHAMOIS » :

Cet établissement dispose de 21 places pour accueillir des enfants âgés de 3 mois à 4 ans. Il propose des places de crèche occasionnelles et régulières. Elle a accueilli 52 familles et 55 enfants en 2022.

VILLE	NBRE DE FAMILLES		NBRE D'ENFANTS	
CHOISY	2	4%	2	4%
LA BALME DE SILLINGY	33	63%	36	65%
MESIGNY	2	4%	2	4%
SALLENOVES	2	4%	2	4%
SILLINGY	13	25%	13	25%

Taux de présence 2022 : 62 %

BILAN FINANCIER 2022 :

Pour les 3 structures d'accueil collectif intercommunales, le déficit de fonctionnement s'est accentué sur l'année 2022 pour plusieurs raisons :

- augmentation de la masse salariale suite à l'augmentation du point d'indice et à la valorisation du régime indemnitaire
- un taux d'occupation dégradé en raison des contraintes liées à la poursuite de l'épidémie de Covid 19 (absence de nombreux enfants au cours de l'année avec un protocole qui ne permettait pas de les remplacer) et de l'évolution de l'organisation des familles qui ont réduit les temps de garde en crèche (télétravail, baisse du temps de travail ...).
- la fin de la prime exceptionnelle Covid versée par la CAF pour compenser la baisse de fréquentation de l'établissement.

L'année 2023 devrait revenir à un niveau de déficit inférieur.

Fonctionnement	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Variation 2022/2021
I) Dépenses							
Charges à caractère général	68 607 €	80 280 €	72 127 €	54 953 €	72 045 €	86 149 €	20%
Charges de personnel retraitées	391 656	423 352	418 947	414 198 €	426 587 €	413 566 €	-3%
TOTAL DEPENSES SECTION FONCTIONNEMENT	460 263 €	503 632 €	491 074 €	469 151 €	498 632 €	499 715 €	0%
II) Recettes							
Participation des familles	80 826 €	79 538 €	83 848 €	48 381 €	68 084 €	71 083 €	4%
Participation CAF	182 347 €	188 584 €	167 657 €	215 293 €	179 675 €	147 908 €	-18%
Produits divers de gestion courante	2 478 €	2 362 €	2 551 €	0 €	0 €	199 €	
fctva sur dépenses de fonctionnement	89 €	137 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
TOTAL RECETTES SECTION FONCTIONNEMENT	265 740 €	270 621 €	254 056 €	263 674 €	247 759 €	219 190 €	-12%
RESULTAT DE L'ANNEE	-194 523 €	-233 011 €	-237 018 €	-205 477 €	-250 873 €	-280 525 €	-12%
Cout du berceau	7 482 €	8 962 €	9 116 €	7 903 €	10 311 €	13 358 €	30%

L'augmentation du 012 (charges de personnel) pour la structure « Les Petits Chamois » a néanmoins été atténuée par la baisse des effectifs de cette structure suite à la diminution du nombre de places : de 26 à 21.

MICRO-CRÈCHE « LES PETITES MARMOTTES » :

Cet établissement dispose de 10 places pour accueillir des enfants âgés de 3 mois à 3 ans. Il propose uniquement des places de crèche régulières. Après 12 années d'activité, la micro-crèche a fermé ses portes le 31/12/2022. Une nouvelle structure de 20 places, la petite crèche Natur'éveil s'ouvrant le 05/01/2023 sur la commune.

BILAN FINANCIER 2022 :

Fonctionnement	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Variation 2022/2021
I) Dépenses							
Charges à caractère général	27 301 €	28 446 €	30 073 €	24 217 €	32 744 €	37 069 €	13%
Charges de personnel	156 071 €	139 843 €	148 641 €	160 461 €	155 983 €	187 647 €	20%
TOTAL DEPENSES SECTION FONCTIONNEMENT	183 372 €	168 289 €	178 714 €	184 678 €	188 727 €	224 716 €	19%
II) Recettes							
Participation des familles	22 642 €	26 094 €	24 694 €	18 366 €	29 237 €	28 078 €	-4%
Participation CAF	75 546 €	74 331 €	61 371 €	86 076 €	64 812 €	66 997 €	3%
Produits divers de gestion courante	910 €	992 €	944 €	0 €	0 €	158 €	
fctva sur dépenses de fonctionnement	412 €	69 €	0 €	0 €	26 €	0 €	-100%
TOTAL RECETTES SECTION FONCTIONNEMENT	99 510 €	101 486 €	87 009 €	104 442 €	94 075 €	95 233 €	1%
RESULTAT DE L'ANNEE	-83 862 €	-66 803 €	-91 705 €	-80 236 €	-94 652 €	-129 483 €	-37%
Cout du berceau	8 386 €	6 680 €	9 171 €	8 024 €	9 465 €	12 948 €	37%

La micro-crèche de Sillingy a vu sa masse salariale augmenter plus fortement en 2022 en raison :

- du renforcement de l'équipe en vue de l'ouverture de la future crèche en janvier 2023 (+ 0.4 ETP poste de directrice dès septembre 2022)
- d'un congé maternité et congé maladie suivis par un départ avec paiement du solde de congés et heures supplémentaires.

Taux de
présence 2022 : 67 %

MICRO-CRÈCHE « LA VALLEE DES ELFES » :

Cet établissement dispose de 10 places pour accueillir des enfants âgés de 3 mois à 3 ans. Il propose uniquement des places de crèche régulières.

BILAN FINANCIER 2022 :

Fonctionnement	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Variation 2022/2021
I) Dépenses							
Charges à caractère général	34 788 €	30 425 €	29 494 €	30 300 €	39 618 €	46 155 €	17%
Charges de personnel	175 290 €	164 702 €	183 995 €	172 841 €	169 758 €	165 545 €	-2%
TOTAL DEPENSES SECTION FONCTIONNEMENT	210 078 €	195 127 €	213 489 €	203 141 €	209 376 €	211 700 €	1%
II) Recettes							
Participation des familles	28 392 €	26 167 €	32 428 €	21 877 €	38 757 €	41 926 €	8%
Participation CAF	105 711 €	117 872 €	113 659 €	81 992 €	92 273 €	81 679 €	-11%
Produits divers de gestion courante	1 040 €	750 €	790 €	21 €	0 €	118 €	
fctva sur dépenses de fonctionnement	16 €	4 €	0 €	24 €	119 €	0 €	-100%
TOTAL RECETTES SECTION FONCTIONNEMENT	135 159 €	144 793 €	146 877 €	103 914 €	131 149 €	123 724 €	-6%
RESULTAT DE L'ANNEE	-74 919 €	-50 334 €	-66 612 €	-99 227 €	-78 227 €	-87 977 €	-12%
Cout du berceau	7 492 €	5 033 €	6 661 €	9 923 €	7 823 €	8 798 €	12%

Taux de
présence 2022 : 64 %

Le RAM (Relais d'Assistantes Maternelles) a été mis en place au 1^{er} février 2016 afin d'améliorer et de coordonner l'offre d'accueil individuel sur le territoire.

Ce service est essentiel et structurant compte tenu de la forte représentation des assistantes maternelles qui représentent le principal mode de garde des 0-6 ans.

En 2022, le Ram est devenu Relais Petite Enfance. Aussi, la convention d'objectifs et de financement avec la CAF74 a été renouvelée pour 4 années.

En 2022, le nombre d'assistantes maternelles agréées en activité a été de 91, ce qui représente 309 places d'accueil individuel.

Le RPE fonctionne grâce à une animatrice à 80% qui assure l'accueil physique des parents et des professionnels, le travail administratif (mise à jour des listings, suivi CAF, participation au réseau des RPE, communication, suivi du budget ...), l'organisation des formations de professionnalisation pour les assistantes maternelles, l'organisation des temps collectifs d'animation.

En 2022, l'animatrice a traité 325 questions des professionnelles concernant essentiellement le contrat de travail et la formation, 241 questions des parents employeurs concernant le contrat de travail et 237 contacts pour des demandes d'un mode de garde.

ACTIONS 2022 :

Les séances d'accueil collectif des assistantes maternelles accompagnées des enfants qu'elles gardent qui ont repris en octobre 2021, ont continué dans les locaux de l'ancienne école du chef-lieu à Méziery. Les restrictions sanitaires dues au COVID-19 ont été levées et 21 assistantes maternelles accompagnées par 57 enfants ont pu participer aux ateliers d'éveil proposés.

Le RPE a organisé des conférences thématiques en soirée sur des sujets concernant l'éveil et le développement du jeune enfant.

COORDINATION PETITE ENFANCE

Un emploi de coordinatrice petite enfance a été créé le 1er avril 2021.

Ses principales missions sont les suivantes :

- animer le guichet unique petite enfance (lien entre les institutions, acteurs et population, favoriser l'accessibilité et la qualité des modes d'accueil du jeune enfant, avec une attention particulière à l'accueil des enfants en situation de handicap et/ou de pauvreté)
- assurer le lien avec les partenaires et les réseaux professionnels (organiser et animer des comités de pilotage, des groupes techniques, des commissions thématiques, organiser l'information des partenaires sur les engagements et les dispositifs de la collectivité, favoriser les échanges d'expériences)
- contribuer à l'évaluation des politiques et des actions mises en œuvre (concevoir en mettre en place des indicateurs de suivi et d'évaluation, réaliser une veille réglementaire, des outils et méthodes du développement territorial, exploiter les résultats de l'évaluation).

Le temps de travail dédié à cette coordination représente 0,20 ETP.

BILAN FINANCIER 2022 :

Envoyé en préfecture le 08/11/2023

Reçu en préfecture le 08/11/2023

Publié le 05/10/2023

ID : 074-217400266-20231106-DEL_2023_104-DE



Fonctionnement	2018	2019	2020	2021	2022	Variation 2022/2021
<u>I) Dépenses</u>						
Fournitures (pédagogiques, administratives, petit équipement)	212 €	291 €	117 €	4 017 €	2 903 €	-28%
Charges de personnel	44 482 €	44 345 €	42 604 €	34 522 €	36 780 €	7%
TOTAL DEPENSES SECTION FONCTIONNEMENT	44 694 €	44 636 €	42 721 €	38 539 €	39 683 €	3%
<u>II) Recettes</u>						
Subventions CAF	31 636 €	32 513 €	31 886 €	39 111 €	31 209 €	-20%
Remboursement mise à disposition personnel	8 412 €	8 451 €	8 494 €	1 969 €	0 €	
Produits divers de gestion courante	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
TOTAL RECETTES SECTION FONCTIONNEMENT	40 048 €	40 964 €	40 380 €	41 080 €	31 209 €	-24%
Résultat	-4 646 €	-3 672 €	-2 341 €	2 540 €	-8 475 €	

Investissement	2018	2019	2020	2021	2022	Variation 2022/2021
<u>I) Dépenses</u>						
logiciel informatique	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0%
TOTAL DEPENSES SECTION INVESTISSEMENT	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0%
<u>II) Recettes</u>						
fctva	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0%
TOTAL RECETTES SECTION INVESTISSEMENT	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0%
Résultat	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0%

RESULTAT DE L'ANNEE	-4 646 €	-3 672 €	-2 341 €	2 540 €	-8 475 €	
Population INSEE de l'année	15 202	15 508	15 686	15 918	16 057	
€/Habitants	-0,31	-0,24	-0,15	0,16	-1,89	

HALTE-GARDERIE ITINERANTE KARAPAT :

Envoyé en préfecture le 08/11/2023

Reçu en préfecture le 08/11/2023

Publié le 05/10/2023

ID : 074-217400266-20231106-DEL_2023_104-DE



La CCFU a contracté un marché avec la Sarl Planet Karapat dont la vocation est de gérer un service de halte-garderie itinérante en milieu rural.

FONCTIONNEMENT

Ce service dispose de 17 places pour accueillir des enfants âgés de 3 mois à 4 ans dans les différentes communes du territoire.

Le bébé-bus Planet Karapat se déplace dans les communes. Il est équipé d'un coin cuisine, de couchettes, d'un coin de change et transporte le matériel pédagogique et de puériculture. Les communes mettent à disposition une salle agréée par le CD74 pour accueillir les enfants.

Le taux de fréquentation de la halte-garderie itinérante est de 81.35% au 1^{er} semestre 2022 et de 64.2% au 2^{ème} semestre 2022, soit un taux moyen de 72.77% pour l'année 2022.

Nombre d'enfants du territoire accueillis par communes (au 31/12/2022) :

Jour	Commune	Nb d'enfants accueillis matin	Nb d'enfants accueillis après-midi
Lundi	Sillingy	19	19
Mardi	Choisy	18	18
Mercredi	Lovagny	12	12
Jeudi	Sallenôves	17	17
Vendredi	Lovagny	13	13

En 2022, 54 familles et 75 enfants ont fréquenté la halte-garderie, tous les enfants résident sur une commune de la CCFU, sauf 2 enfants qui résident la commune de Poisy.

Répartition des familles au 31 décembre 2022 (53 enfants) :

La Balme de Sillingy : 11 enfants
Choisy : 8 enfants
Lovagny : 6 enfants
Mésigny : 2 enfants
Nonglard : 6 enfants
Sallenôves : 10 enfants
Sillingy : 8 enfants
Poisy : 2 enfants

18.2 % viennent entre 4 et 5 fois par semaine

24.3 % viennent 3 fois par semaine

27.3 % viennent deux fois par semaine

30.2 % viennent une fois par semaine

BILAN FINANCIER 2022 :

Fonctionnement	2020	2021	2022	Variation 2022/2021
I) Dépenses				
Coût prestation	107 307 €	108 608 €	110 772 €	2%
Frais de mise à disposition des locaux remboursés aux communes	4 425 €	4 510 €	2 000 €	-56%
Annonce marché public	0 €	1 448 €	0 €	
Total	111 732 €	114 566 €	112 772 €	-2%
II) Recettes				
Subvention CAF	39 445 €	38 831 €	38 065 €	-2%
Total	39 445 €	38 831 €	38 065 €	-2%
Coût CCFU	72 287 €	75 734 €	74 707 €	-1%

SYNTHESE PETITE ENFANCE 2022:

Envoyé en préfecture le 08/11/2023
 Reçu en préfecture le 08/11/2023
 Publié le 05/10/2023
 ID : 074-217400266-20231106-DEL_2023_104-DE

Services	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Variation 2022/2021
MAC La Balme de Sillingy	194 523	233 011	237 018	205 477 €	250 874 €	308 509 €	23%
MIC Sillingy	83 862	66 803	91 705	80 236 €	94 652 €	101 499 €	7%
MIC Lovagny	74 919	50 334	66 612	99 227 €	78 227 €	87 977 €	12%
RAM	5 337	4 646	3 672	2 340 €	-2 540 €	8 475 €	-434%
Garderie itinérante	70 561	73 158	75 469	72 288 €	75 734 €	74 707 €	-1%
Total	429 202	427 952	474 476	459 568 €	496 947 €	583 189 €	17%
Population INSEE de l'année	15 111	15 202	15 508	15 686	15 918	16 057	1%
Coût / habitant (€ /hbt)	28,4	28,15	30,6	29,3	31,22	36,32	16%

FRANCE SERVICES

L'année 2022 représente la première année de fonctionnement de ce nouveau service, mis en place en novembre 2021. C'était donc une année d'organisation, d'ajustements, de mise en place des partenariats, de formations, d'identification des besoins pour les deux agents France Services qui ont déployé l'offre de services tout au long de l'année.

Rappel des 4 grandes missions de France Services :

- ✓ Renseigner sur des thématiques de la vie quotidienne
- ✓ Accompagner les habitants dans leurs démarches administratives papier ou numériques
- ✓ Aider à la prise en main des outils numériques pour réduire la fracture numérique
- ✓ Mettre à disposition des postes informatiques en libre-service et un accès wifi public

Les opérateurs nationaux :

La France Services Fier et Usse travaille en collaboration avec **9 opérateurs nationaux**.



Les opérateurs nationaux ont mis en place **différents outils pour accompagner les agents** France Services :

- Des canaux de communication privilégiés (adresse électronique, ligne téléphonique ou encore cellule dédiée)
- Des référents locaux
- Des formations en présentielle ou en visioconférence
- Des newsletters

Les principales demandes des usagers concernent :

1. **L'assurance retraite** (Point retraite, demande de retraite, demande de réversion etc.)
2. **L'assurance maladie** (C2S, IJ, compte Ameli, invalidité...)
3. **L'ANTS** (immatriculation, permis de conduire, CNI et passeport)
4. **Les finances publiques** (déclaration d'impôts, ouverture de compte, paiement de l'impôts, achat de timbre fiscal etc.)
5. **La CAF** (ouverture de compte, simulation, demande de prestation, point sur les droits...)

Les partenaires locaux :



La France Services Fier et Usse accueille en **de manière permanente des partenaires locaux** :

- Le Conciliateur de Justice
- Le Groupement Transfrontalier Européen (GTE)
- Le Secours Catholique
- La Mission Locale Jeunes du Bassin Annécien (MLJBA)
- Haute-Savoie Rénovation Energétique
- Solal

Ils ont effectué **283 accompagnements sur l'année 2022**.

La collaboration avec les acteurs locaux :

La France Services Fier et Ussets a établi une réelle collaboration avec **les 2 PMS** de son territoire : le PMS de La Balme de Sillingy et celui de Meythet. Cette collaboration existe aussi avec **le CCAS des 2 communes de La Balme de Sillingy et Sillingy**. Une méthode de travail a été mise en place afin d'apporter aux habitants une efficacité dans leur accompagnement et d'éviter les « va et vient » entre les différents services et le non-recours aux droits.

Il y a également **d'autres partenaires locaux** tel que l'AGRIC ARRCO, Prime Renov', CEE, le Ministère de la Justice (CIDFF, Point Justice, Bon de consultation gratuite d'avocat), la MDPH etc.

Les statistiques :

La France Services Fier et Ussets (agents et partenaires) a réalisé **4 712 accompagnements en 2022**, soit **une moyenne de 20 accompagnements par jour**, ce qui représente **2 540 accueils** sur l'année.

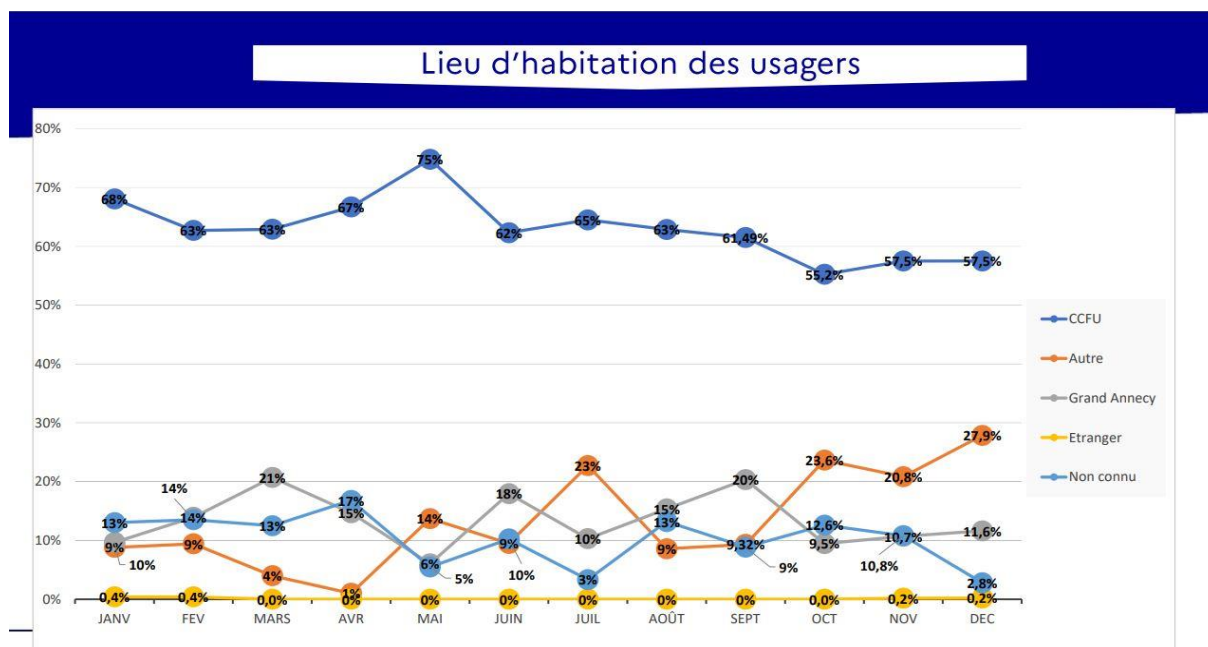
Les agents de la France Services Fier et Ussets ont réalisé **4 332 accompagnements** dont **1 119 demandes à multiples démarches**.

Cela représente :

- **4 187 Accompagnements individuels**
- **131 Demandes d'informations générales**
- **97 demandes d'accès libre à un ordinateur**
- **2 ateliers**

Les agents ont également réalisé **759 réponses éclair** (prise, annulation, déplacement de rdv, orientation vers la mairie ou police municipale ou siège de la CCFU etc.)

La particularité de notre France Services est qu'elle rayonne sur un large territoire. En effet, **63 %** des usagers accueillis habitent la CCFU, **13 %** habitent le Grand Annecy, **13 %** habitent ailleurs en France (principalement les territoires voisins à la CCFU), moins de **1 %** habitent à l'étranger et enfin pour **10 %** d'entre-eux, leur lieu d'habitation est non-connu.



BILAN FINANCIER 2022:

Envoyé en préfecture le 08/11/2023

Reçu en préfecture le 08/11/2023

Publié le 05/10/2023

ID : 074-217400266-20231106-DEL_2023_104-DE



Fonctionnement	2021	2022
I) Dépenses		
Charges à caractère général	28 021 €	26 084 €
Charges de personnel	16 278 €	71 401 €
TOTAL DEPENSES SECTION FONCTIONNEMENT	44 299 €	97 485 €
II) Recettes		
Subvention Etat	15 000 €	30 000 €
Subvention Département	15 000 €	30 000 €
Remboursement personnel	0 €	678 €
FCTVA & autres	0 €	4 111 €
TOTAL RECETTES SECTION FONCTIONNEMENT	30 000 €	64 789 €
Résultat	-14 299 €	-32 696 €

SOUTIEN A L'ASSOCIATION ADMR

La CCFU verse une subvention annuelle à l'ADMR Petites Ussets et Fier pour participer au financement de ses frais de fonctionnement.

Le montant de la subvention est de 34 372.80 € en 2022.

BILAN FINANCIER MAISON DES SERVICES 2022 :

Fonctionnement	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Variation 2022/2021
I) Dépenses							
Fournitures (électricité et petit équipement)	2 262 €	2 075 €	1 667 €	1 470 €	1 943 €	2 564 €	32%
Services extérieurs (frais d'entretien, contrôles et photocopieur) et réparation	2 133 €	3 519 €	2 128 €	1 824 €	1 760 €	2 688 €	53%
Charges de copropriété et assurance	1 519 €	2 498 €	2 079 €	2 908 €	1 689 €	4 466 €	164%
Frais de télécommunications et nettoyage	6 520 €	7 089 €	7 025 €	7 040 €	8 479 €	8 581 €	1%
Organisation semaine bleue	0 €	1 020 €	795 €	0 €	0 €	1 880 €	
TOTAL DEPENSES SECTION FONCTIONNEMENT	12 434 €	16 201 €	13 694 €	13 242 €	13 871 €	20 178 €	45%
II) Recettes							
Participations à la semaine bleue	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
Revenus des immeubles						4 367 €	
Fctva						281 €	
TOTAL RECETTES SECTION FONCTIONNEMENT	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	4 648 €	
Résultat	-12 434 €	-16 201 €	-13 694 €	-13 242 €	-13 871 €	-15 530 €	-12%

RESULTAT DE L'ANNEE	-12 934 €	-16 201 €	-13 694 €	-13 242 €	-13 871 €	-15 530 €
Population INSEE de l'année	15 111	15 202	15 508	15 686	15 918	16 057
€/Habitants	-0,86	-1,07	-0,88	-0,84	-0,87	-0,97

PORTAGE DES REPAS A DOMICILE

Envoyé en préfecture le 08/11/2023
Reçu en préfecture le 08/11/2023
Publié le 05/10/2023
ID : 074-217400266-20231106-DEL_2023_104-DE

Dans le cadre du partenariat avec l'ADMR pour le service de portage des repas à domicile, la CCFU prend en charge la location du véhicule frigorifique pour un coût annuel de 9 279.08 € en 2022.

MISSION LOCALE JEUNE DU BASSIN ANNECIEN

La Mission Locale Jeunes du Bassin Annécien (MLJBA) assure des fonctions d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans qui sont sortis du système scolaire, pour résoudre l'ensemble des problèmes que posent leur parcours d'accès à l'emploi et leur insertion sociale.

La CCFU octroie une participation financière à la Mission Locale Jeunes du Bassin Annécien (MLJBA) de 7 500 € pour l'année 2022.

SYNTHESE SERVICES A LA PERSONNE

NB : synthèse uniquement en fonctionnement (investissement France service non pris en compte)

Services	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Variation 2022/2021
ADMR	33 000 €	33 000 €	33 000 €	33 000 €	35 002 €	34 373 €	-2%
Portage repas	12 312 €	12 436 €	9 436 €	8 015 €	8 400 €	9 279 €	10%
MLJBA	7 560 €	7 550 €	5 100 €	7 500 €	7 500 €	7 500 €	0%
France Services	0 €	0 €	0 €	0 €	14 299 €	32 696 €	129%
Maison des Services	12 934 €	16 201 €	13 694 €	13 242 €	13 871 €	15 530 €	12%
Etude analyse besoins sociaux						7 200 €	
Total	65 806 €	69 187 €	61 230 €	61 757 €	79 072 €	106 578 €	35%
Population INSEE de l'année	15 111	15 202	15 508	15 686	15 918	16 057	1%
Coût / habitant (€ / hbt)	4,35	4,55	3,95	3,94	4,97	6,64	34%

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)

Ce programme, élaboré à l'échelle intercommunale, définit la stratégie du territoire en matière de développement de l'habitat et du logement pour 6 ans. Le précédent PLH de la CCFU (2012-2018) a été prorogé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'en novembre 2020, et l'élaboration d'un nouveau PLH a été relancée fin 2021.

La CCFU a ainsi contractualisé avec le bureau d'études Merc-At pour se faire accompagner dans l'élaboration de ce nouveau PLH. Un important travail partenarial a été mené avec les services de l'Etat, les personnes publiques associées, mais également avec le monde la construction et du logement (bailleurs sociaux, promoteurs, agences immobilières, etc.) pour partager le diagnostic et les enjeux du territoire. Un scénario de développement avec la production de 200 logements par an a été arrêté et le programme d'actions suivant défini :

	Actions
1	Veiller à la maîtrise de la programmation de logements à l'échelle intercommunale
2	Veiller à la qualité de l'offre de logements produite sur le territoire
3	Programmer le développement du parc social sur le territoire
4	Programmer la réalisation d'une offre en accession encadrée
5	Définir des opportunités de développement d'une offre locative complémentaire au parc social classique
6	Apporter des réponses aux besoins des personnes âgées
7	Répondre aux obligations relatives à l'accueil et à la sédentarisation des Gens du Voyage
8	Maîtriser l'évolution du parc social intercommunal
9	Poursuivre les efforts d'accompagnement des projets d'amélioration de l'habitat
10	Installer une gouvernance partenariale autour du logement social et des attributions
11	Installer une gouvernance partenariale du PLH

La CCFU a poursuivi son soutien à la réalisation de logements locatifs aidés, en octroyant aux communes une subvention calculée au m² de logement locatif social produit.

Dans ce cadre, **35 425,08 € de subvention ont été engagés pour les communes en 2022, pour la production de 12 logements**, sur les communes de Choisy et Sallenôves.

Concernant la rénovation thermique du parc privé, la CCFU a participé en 2021 à la candidature départementale pour répondre à l'appel à manifestation lancé par la région Auvergne-Rhône-Alpes relatif au Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat (SPPEH).

Des permanences sont ainsi assurées sur le territoire par l'association ASDER pour répondre aux demandes et interrogations de la population sur des projets de rénovation énergétique de l'habitat, sur les travaux adaptés et sur les aides existantes.

Pour faire face à la demande, le rythme des permanences a été augmenté pour passer d'une demi-journée par mois à deux demi-journées par mois.

239 demandes ont été traitées sur l'année dont 2022 (contre 155 en 2021) dont :

- 195 échanges téléphoniques (134 en 2021)
- 44 rendez-vous physiques lors des permanences organisées une fois par mois sur le territoire (19 en 2021)
- 0 accompagnement personnalisé avec visites de site (2 en 2021)

BILAN FINANCIER HABITAT 2022 :

Fonctionnement	2022
<u>I) Dépenses</u>	
Charges à caractère général	35 110 €
Charges de personnel	10 999 €
Autres charges de gestion courante	2 168 €
TOTAL DEPENSES SECTION FONCTIONNEMENT	48 277 €
<u>II) Recettes</u>	
	0 €
TOTAL RECETTES SECTION FONCTIONNEMENT	0 €
Résultat	-48 277 €

Investissement	2022
<u>I) Dépenses</u>	
Subventions d'équipement aux Communes	121 368 €
TOTAL DEPENSES SECTION INVESTISSEMENT	121 368 €
<u>II) Recettes</u>	
	0 €
TOTAL RECETTES SECTION INVESTISSEMENT	0 €
Résultat	-121 368 €

	2022
RESULTAT DE L'ANNEE	-169 645 €
Population INSEE de l'année	16057
€/Habitants	-10,57

AIRE D'ACCUEIL ET TERRAINS FAMILIAUX DE L'ORATOIRE

Le site des gens du voyage de l'Oratoire est composé :

- D'une aire d'accueil de 10 places
- De 8 places de terrains familiaux

La société SCG assure l'accueil, la gestion et l'entretien des deux équipements.

Sur 2022, le taux d'occupation des terrains familiaux est de 98.4 %, celui de l'aire d'accueil de 80 %.

La CCFU a perçu en 2022 le solde des subventions obtenues pour les travaux d'aménagement de l'aire dont les dépenses ont été réalisées en 2020 et 2021.



BILAN FINANCIER 2022 GENS DU VOYAGE

Fonctionnement	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Variation 2022/2021
I) Dépenses							
Energie	4 620 €	6 112 €	7 394 €	6 382 €	18 863 €	40 237 €	113%
Prestations (Gestionnaire - location WC)	8 459 €	7 623 €	9 512 €	7 208 €	72 924 €	96 630 €	33%
Indemnisations litige - marché public	660 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
Entretiens et réparations	0 €	0 €	0 €	0 €	1 802 €	2 883 €	60%
Petits équipements - maintenance	0 €	0 €	0 €	53 €	1 580 €	243 €	-85%
Nettoyage terrain	0 €	0 €	0 €	0 €	870 €	0 €	-100%
Assurance	0 €	0 €	0 €	0 €	124 €	275 €	123%
Aire grands passages	0 €	0 €	91 384 €	0 €	0 €	0 €	
Frais de télécommunications	0 €	0 €	0 €	0 €	379 €	638 €	68%
TOTAL DEPENSES SECTION FONCTIONNEMENT	13 739 €	13 735 €	108 290 €	13 643 €	96 542 €	140 906 €	46%
II) Recettes							
Redevances d'occupation	1 330 €	1 012 €	15 004 €	1 736 €	15 407 €	26 306 €	71%
Aide CAF	0 €	0 €	0 €	0 €	11 389 €	13 122 €	15%
Autres	0 €	0 €	0 €	0 €	4 430 €	405 €	-91%
TOTAL RECETTES SECTION FONCTIONNEMENT	1 330 €	1 012 €	15 004 €	1 736 €	31 225 €	39 832 €	28%
Résultat	-12 409 €	-12 723 €	-93 286 €	-11 907 €	-65 316 €	-101 073 €	-55%

Investissement	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Variation 2022/2021
I) Dépenses							
Remboursement subventions	0 €	32 141 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
Travaux aire grands passages Mésigny	0 €	0 €	36 235 €	0 €	0 €	0 €	
Etudes et travaux	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	12 769 €	
Aire accueil route Oratoire	11 817 €	21 542 €	34 262 €	1 053 928 €	268 180 €	0 €	
Frais de bornage - frais échange de terrains	0 €	0 €	0 €	0 €	1 385 €	0 €	
Matériel de bureau et matériel informatique	0 €	0 €	0 €	0 €	496 €	656 €	32%
Logiciel de pré paiement	0 €	0 €	0 €	0 €	24 046 €	0 €	
Cautionnements	0 €	0 €	0 €	0 €	600 €	700 €	17%
TOTAL DEPENSES SECTION INVESTISSEMENT	11 817 €	53 683 €	70 497 €	1 053 928 €	294 706 €	14 124 €	-95%
II) Recettes							
FCTVA & cautionnements	0 €	0 €	0 €	62 208 €	112 761 €	400 €	-100%
Subventions	0 €	0 €	0 €	0 €	85 368 €	72 000 €	-16%
TOTAL RECETTES SECTION INVESTISSEMENT	0 €	0 €	0 €	62 208 €	198 129 €	72 400 €	-63%
Résultat	-11 817 €	-53 683 €	-70 497 €	-991 720 €	-96 577 €	58 276 €	160%

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
RESULTAT DE L'ANNEE	-24 226 €	-66 406 €	-163 783 €	-1003627	-161 894 €	-42 798 €
Population INSEE de l'année	15111	15202	15508	15686	15918	16057
€/Habitants	-1,6	-4,37	-10,56	-63,98	-10,17 €	-2,67 €

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE

ACTIONS ECONOMIQUES

ANIMATION ECONOMIQUE

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la CCFU est compétente pour gérer les 4 zones d'activités économiques :

- Le PAE des Grandes Vignes et le PAE de Vincy sur la commune de la Balme de Sillingy
- La ZA de Bromines sur la commune de Sillingy
- La ZA des Rioudes sur la commune de Lovagny (projet)

La signalétique d'informations dans les zones d'activités économiques est mise à jour chaque année, avec un renouvellement complet de la signalétique de la zone des Grandes Vignes.

Le service animation économique a également commencé à réaliser l'inventaire des ZAE demandé par les services de l'Etat (l'inventaire est un outil de connaissance des zones d'activités économiques dans une optique d'optimisation de leur occupation).

POLITIQUE ECONOMIQUE

La CCFU a écrit, validé en conseil communautaire et présenté aux acteurs locaux sa politique économique basé sur 4 axes :

- Accompagner les acteurs économiques dans leur phase de création et les soutenir dans leur phase de développement et de croissance
- Participer à la mise en place d'un environnement favorable au développement, à la vie et à la croissance de l'entreprise
- Valoriser le territoire au service des entreprises et valoriser les entreprises au service du territoire
- « Faire territoire », promouvoir les synergies au sein de l'écosystème local

La politique économique a vocation à s'appliquer jusqu'en 2026 avec une feuille de route précise pour chaque année. Ainsi, en 2022, les actions se sont concentrées autour du développement des partenariats (Adie, Réseau Entreprendre, IDT 74, Maison de l'Eco, IG, chambres consulaires...) et de la communication (mise à jour du site Internet, accueil et rencontre des entreprises...).

L'écriture de la politique économique et la formalisation du projet de territoire de la CCFU ont été l'occasion d'échanges entre les services de la CCFU. L'objectif principal était d'intégrer une dimension économique dans chaque politique (Mobilité, Logement, Transition énergétique).

BILAN FINANCIER 2022 ECONOMIE

Fonctionnement	2022
I) Dépenses	
Charges à caractère général	34 950 €
Charges de personnel	28 115 €
Autres charges de gestion courante	2 304 €
TOTAL DEPENSES SECTION FONCTIONNEMENT	65 369 €
II) Recettes	
FCTVA	263 €
TOTAL RECETTES SECTION FONCTIONNEMENT	263 €
Résultat	-65 106 €

Investissement	2022
I) Dépenses	
Concessions et droits similaires	1 200 €
Installations de voirie	6 627 €
TOTAL DEPENSES SECTION INVESTISSEMENT	7 827 €
II) Recettes	
FCTVA	1 996 €
TOTAL RECETTES SECTION INVESTISSEMENT	1 996 €
Résultat	-5 832 €

	2022
RESULTAT DE L'ANNEE	-70 938 €
Population INSEE de l'année	16057
€/Habitants	-4,42

TRAVAUX ZAE BROMINES

La CCFU a repris un projet souhaité par la commune de Sillingy, et porte la requalification de la route de Bromines sur la commune de Sillingy.

Les objectifs de cet aménagement sont de :

- Requalifier cet axe (Traiter de manière qualitative l'espace public, intégrer des aménagements paysagers, etc.
- Améliorer l'articulation espaces publics et espaces privés
- Clarifier le fonctionnement routier, les espaces de stationnements, les accès-sorties sur la voirie, etc.
- Améliorer les mobilités du quotidien et intégrer une évolution des modes de déplacement
 - o Valoriser et sécuriser une desserte en transports en commun
 - o Prévoir un fonctionnement adapté et sécurisé des modes de transport doux : marche, vélo (itinéraires, stationnement, etc.)
 - o Veiller à l'adaptation des équipements et services existants et futurs avec le développement durable

Un contrat de maîtrise d'œuvre a été signé en juin 2022 avec le cabinet Uguet pour définir les aménagements projetés, dessiner l'AVP et chiffrer les travaux à réaliser.

Une concertation avec les commerçants et les propriétaires a été engagée dès l'automne 2022 pour associer tous les usagers et prendre en compte leurs contraintes (livraison, visibilité, stationnement, etc.).

Une analyse juridique a été menée en parallèle pour définir les modalités d'intervention de la CCFU car les travaux se réaliseront en partie sur du foncier privé (stationnement, cheminement piéton).

Toute cette collecte d'information permettra de finaliser l'AVP sur 2023.

TRAVAUX ZAE GRANDES VIGNES

La CCFU a poursuivi l'acquisition des terrains nécessaires à l'extension de la zone des Grandes Vignes en lien avec la construction de la future déchetterie intercommunale. Fin 2022 la totalité des terrains situés sur l'emprise du projet a été acquise, excepté la partie de parcelle (environ 200 m2) nécessaire à l'accès qui sera acquise en 2023.

TRAVAUX ZAE LES RIOUDES

La CCFU repris un projet initié par la commune de Lovagny, à savoir la requalification de la friche des Rioudes pour y créer une zone d'activités artisanales.

Des négociations foncières ont été poursuivies pour acquérir les terrains concernés, mais le refus de vendre d'un unique propriétaire a conduit la CCFU à envisager une procédure de Déclaration d'Utilité Publique avec expropriation. Un contrat a ainsi été signé avec le cabinet « A et F » pour porter ce dossier de DUP.

En parallèle de cette procédure, la CCFU travaille avec le bureau d'étude d'urbanisme de la commune (Vincent Byais) pour procéder à l'évolution du PLU et passer le foncier de zone 2AU à 1AU. Il s'agit donc de lancer une procédure de DUP-MEC.

Concernant l'aménagement de la zone, la CCFU a contractualisé avec le bureau d'étude ATGT pour réaliser l'AVP de ces travaux. Les premiers éléments ont été rendus et chiffrés en juillet 2022 pour créer 5 lots de zone d'activités.

De nombreux échanges ont également été menés avec les services de l'Etat sur la question de la gestion des eaux pluviales et des eaux usées car le sous-sol du site étant parcouru d'anciennes galeries minières, toute infiltration est proscrite.

Enfin, la consultation pour lancer les études environnementales a été préparée fin 2022 pour engager ces missions sur 2023 (dossier défrichement, délimitation zone humide, inventaires faune-flore, etc.)

BILAN FINANCIER TRAVAUX ZAE 2022 (HORS BUDGET ANNEXE ZAE DES RICHESSES)

Fonctionnement	
I) Dépenses	
Entretien et réparations	28 012 €
Autres charges à caractère général	8 679 €
Charges de personnel	26 507 €
TOTAL DEPENSES SECTION FONCTIONNEMENT	63 198 €
II) Recettes	
FCTVA	285 €
TOTAL RECETTES SECTION FONCTIONNEMENT	285 €
Résultat	-62 912 €

Investissement	
I) Dépenses	
Frais d'études	11 975 €
Achat terrains et installations de voirie	277 478 €
TOTAL DEPENSES SECTION INVESTISSEMENT	289 453 €
II) Recettes	
	0 €
TOTAL RECETTES SECTION INVESTISSEMENT	0 €
Résultat	-289 453 €

2022	
RESULTAT DE L'ANNEE	-352 365 €
Population INSEE de l'année	1 6057
€/Habitants	-21,94

L'Office de Tourisme a été dissout le 31/12/2021. Le premier trimestre 2022 a été consacré à la liquidation de l'Office de tourisme. Durant le reste de l'année, la CCFU a poursuivi quelques missions de l'Office de tourisme dont : la collecte de la taxe de séjour et la promotion du tourisme à travers le site Internet entièrement rénové. Au niveau politique, des réflexions sont engagées pour proposer une coopération intercommunautaire afin de mutualiser les moyens de chacun et offrir une destination plus large et plus complète aux touristes.

BILAN FINANCIER 2022 TOURISME

Fonctionnement	2022
<u>I) Dépenses</u>	
Charges à caractère général	13 144 €
Charges de personnel	28 113 €
Autres charges de gestion courante	4 821 €
TOTAL DEPENSES SECTION FONCTIONNEMENT	46 077 €
<u>II) Recettes</u>	
Taxe de séjour	36 841 €
Autres produits de gestion courante	2 204 €
TOTAL RECETTES SECTION FONCTIONNEMENT	39 045 €
Résultat	-7 033 €

Investissement	2022
<u>I) Dépenses</u>	
Concessions et droits similaires	7 920 €
TOTAL DEPENSES SECTION INVESTISSEMENT	7 920 €
<u>II) Recettes</u>	
	0 €
TOTAL RECETTES SECTION INVESTISSEMENT	0 €
Résultat	-7 920 €

	2022
RESULTAT DE L'ANNEE	-14 953 €
Population INSEE de l'année	16057
€/Habitants	-0,93

LE GYMNASSE DE LA MANDALLAZ

COMPETENCES :

La communauté de communes Fier et Usse est chargée d'organiser l'entretien, la gestion et l'exploitation de cet équipement situé sur la commune de Sillingy.

TRAVAUX :

La réalisation d'un diagnostic pour la rénovation des vestiaires et des circulations du rez-de-chaussée, ainsi que de la salle mezzanine à l'étage du bâtiment a été lancée en 2022.

BILAN FINANCIER 2022:

Fonctionnement	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Variation 2022/2021
I) Dépenses							
Fournitures (électricité, gaz, ampoules, fournitures diverses)	21 564 €	19 764 €	19 406 €	14 625 €	23 929 €	30 045 €	26%
Services extérieurs (frais d'entretien, contrôles et vérifications)	25 360 €	44 856 €	112 426 €	41 312 €	28 874 €	39 055 €	35%
Frais de télécommunication et nettoyage locaux	22 997 €	25 461 €	26 453 €	25 952 €	21 161 €	27 689 €	31%
Terrains & autres bien mobiliers	0 €	0 €	0 €	0 €	3 502 €	3 121 €	-11%
Charges de personnel	9 337 €	9 487 €	15 302 €	14 861 €	10 622 €	36 924 €	248%
TOTAL DEPENSES SECTION FONCTIONNEMENT	79 258 €	99 568 €	173 587 €	96 750 €	88 087 €	136 835 €	55%
II) Recettes							
Subvention du conseil départemental de la Haute Savoie	14 223 €	15 470 €	14 291 €	14 496 €	23 836 €	0 €	
Location salle de Judo par la commune de Sillingy et extérieurs	7 065 €	7 153 €	7 242 €	7 418 €	7 636 €	8 164 €	7%
Produits divers de gestion courante	673 €	0 €	0 €	0 €	1 664 €	110 986 €	6570%
fctva sur dépenses de fonctionnement	952 €	1 542 €	13 363 €	5 919 €	5 629 €	3 484 €	-38%
TOTAL RECETTES SECTION FONCTIONNEMENT	22 913 €	24 165 €	34 896 €	27 833 €	38 766 €	122 635 €	216%
Résultat	-56 345 €	-75 403 €	-138 691 €	-68 917 €	-49 322 €	-14 200 €	71%

Investissement	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Variation 2022/2021
I) Dépenses							
Travaux	85 862 €	68 390 €	17 065 €	23 232 €	4 446 €	4 086 €	-8%
Matériel	0 €	0 €	738 €	0 €	8 620 €	2 125 €	-75%
Reprise sur fctva dépenses de fonctionnement	952 €	1 542 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
TOTAL DEPENSES SECTION INVESTISSEMENT	86 814 €	69 932 €	17 803 €	23 232 €	13 066 €	6 211 €	-52%
II) Recettes							
Subventions et fonds compensation tva	25 643 €	49 187 €	2 920 €	1 456 €	4 693 €	865 €	-82%
TOTAL RECETTES SECTION INVESTISSEMENT	25 643 €	49 187 €	2 920 €	1 456 €	4 693 €	865 €	-82%
Résultat	-61 171 €	-20 745 €	-14 883 €	-21 776 €	-8 373 €	-5 346 €	-36%

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Variation 2022/2021
RESULTAT DE L'ANNEE	-117 516 €	-96 148 €	-153 574 €	-90 693 €	-57 694 €	-19 546 €	66%
Population INSEE de l'année	15 111	15 202	15 508	15 686	15 918	16 057	
€/Habitants	-7,78	-6,32	-9,9	-5,78	-3,62	-1,22	

GESTION DES DECHETS

Envoyé en préfecture le 08/11/2023
 Reçu en préfecture le 08/11/2023
 Publié le 05/10/2023
 ID : 074-217400266-20231106-DEL_2023_104-DE

Conformément à l'article D.2224-1 du code général des collectivités territoriales, la gestion des déchets fait l'objet d'un rapport annuel distinct sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets (RPQS), annexé au présent rapport.

BILAN FINANCIER 2022

Fonctionnement	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Variation 2022/2021
I) Dépenses							
Fournitures (pelles, sacs, gants, carburant, assurance) et entretien	13 994 €	8 793 €	22 011 €	24 077 €	15 515 €	49 343 €	218%
Collecte des ordures ménagères (SUEZ RV) et services extérieurs	422 441 €	405 874 €	400 281 €	412 177 €	436 082 €	429 841 €	-1%
Collecte et traitement tri sélectif (Trigénium et Excoffier)	130 903 €	147 563 €	156 999 €	197 285 €	242 044 €	270 760 €	12%
Annonce, insertion, information, frais d'acte contentieux, réception, publicité...	10 018 €	3 540 €	4 699 €	8 991 €	7 395 €	25 222 €	241%
Charges de personnel	69 745 €	79 057 €	86 122 €	142 865 €	128 543 €	133 822 €	4%
Prestations de service par commune pour aires de tri		6 198 €	2 240 €	12 941 €	12 941 €	11 472 €	-11%
Informatique en nuage				0 €	1 117 €	2 804 €	151%
SILA incinération des ordures ménagères	621 277 €	667 200 €	688 483 €	699 922 €	709 808 €	666 422 €	-6%
Déchets spéciaux (médicaux et autres...)	268 €	392 €	298 €	331 €	8 213 €		
C2A déchetterie Epagny	231 573 €	224 365 €	191 936 €	281 285 €	235 786 €	469 516 €	99%
TOTAL DEPENSES SECTION FONCTIONNEMENT	1 500 219 €	1 542 982 €	1 553 069 €	1 779 875 €	1 797 446 €	2 059 203 €	15%
II) Recettes							
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	1 504 024 €	1 532 820 €	1 585 031 €	1 631 836 €	1 674 995 €	1 803 420 €	8%
Vente de verre	14 769 €	9 446 €	12 719 €	14 589 €	8 034 €	3 415 €	-57%
Vente acier, aluminium, plastique, papier, carton, emballage	27 835 €	33 780 €	16 895 €	9 695 €	23 979 €	21 620 €	-10%
Remboursement sur rémunération personnel (assurance, mise à disposition)	575 €	1 751 €	12 211 €	26 092 €	15 274 €	17 804 €	17%
Recette Commune membre				0 €	4 712 €	5 500 €	17%
Produits exceptionnels				0 €	1 806 €	0 €	-100%
Soutien à la valorisation	41 408 €	32 200 €	42 323 €	88 906 €	149 180 €	182 090 €	22%
Vente composteurs	740 €	1 140 €	1 240 €	1 260 €	2 360 €	3 181 €	35%
TOTAL RECETTES SECTION FONCTIONNEMENT	1 589 351 €	1 611 137 €	1 670 419 €	1 772 378 €	1 880 339 €	2 037 029 €	8%
Résultat	89 132 €	68 155 €	117 350 €	-7 496 €	82 893 €	-22 174 €	-127%

Investissement	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Variation 2022/2021
I) Dépenses							
Matériel	171 469 €	115 955 €	320 278 €	386 267 €	439 451 €	243 073 €	-45%
Matériel de transport	16 047 €	0 €	0 €	0 €	28 941 €	0 €	
Etude accompagnement implantation conteurs	0 €	0 €	4 200 €	0 €	4 116 €	4 050 €	-2%
Projet déchetterie	0 €	4 501 €	0 €	2 203 €	54 695 €	42 619 €	-22%
TOTAL DEPENSES SECTION INVESTISSEMENT	187 516 €	120 456 €	324 478 €	388 470 €	527 204 €	289 741 €	-45%
II) Recettes							
FCTVA	30 760 €	28 522 €	55 769 €	40 702 €	92 202 €	44 751 €	-51%
Participations PAV	34 237 €	22 263 €	19 999 €	78 316 €	63 995 €	28 606 €	-55%
TOTAL RECETTES SECTION INVESTISSEMENT	64 997 €	50 785 €	75 768 €	119 018 €	156 196 €	73 358 €	-53%
Résultat	-122 519 €	-69 671 €	-248 710 €	-269 452 €	-371 007 €	-216 384 €	-42%

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Variation 2022/2021
RESULTAT DE L'ANNEE	-33 387 €	-1 516 €	-131 360 €	-276 948 €	-288 114 €	-238 558 €	
Population INSEE de l'année	15 111	15 202	15 508	15 686	15 918	16 057	
€/Habitants	-2,21	-0,1	-8,47	-17,66	-18,10	-14,86	

CHAMP DE COMPETENCE :

La Communauté de Communes Fier et Usse a la compétence de gestion de l'eau potable et a délégué la compétence assainissement au Syndicat Intercommunal du Lac d'Annecy (SILA).

Conformément à l'article D.2224-1 du code général des collectivités territoriales, le service de l'eau potable fait l'objet d'un rapport annuel distinct sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable (RPQS) annexé au présent rapport.

BILAN FINANCIER 2022 :

Exploitation I) Dépenses	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Variation 2022/2021
Fournitures	115 677 €	145 597 €	155 868 €	161 861 €	211 697 €	260 769 €	23%
Services extérieurs	115 925 €	119 591 €	149 331 €	132 638 €	154 069 €	174 927 €	14%
Autres services extérieurs (sila, siueg, rgd)	1 048 €	2 624 €	1 639 €	5 141 €	4 058 €	4 190 €	3%
Impôts et taxes	50 810 €	53 249 €	56 941 €	54 702 €	63 664 €	61 319 €	-4%
Charges de personnel	187 465 €	245 973 €	281 059 €	251 821 €	265 560 €	318 821 €	20%
Autres charges de gestion courante	11 407 €	7 115 €	12 867 €	5 213 €	6 600 €	17 747 €	169%
Atténuations de produits	249 632 €	287 640 €	273 075 €	254 060 €	347 831 €	273 344 €	-21%
Charges financières	56 604 €	53 465 €	45 674 €	40 956 €	41 408 €	36 484 €	-12%
Charges exceptionnelles	3 211 €	2 668 €	1 660 €	3 844 €	5 282 €	5 384 €	2%
Opérations d'ordre	550 954 €	562 753 €	564 713 €	588 597 €	592 389 €	619 359 €	5%
Provision pour créances douteuses	8 719 €	11 841 €	12 868 €	4 195 €	11 101 €	15 000 €	35%
TOTAL DEPENSES SECTION D'EXPLOITATION	1 351 452 €	1 492 516 €	1 555 695 €	1 503 028 €	1 703 660 €	1 787 344 €	5%
II) Recettes							
Vente d'eau aux abonnés	1 044 796 €	1 113 115 €	1 146 649 €	1 106 671 €	1 179 732 €	1 177 163 €	0%
Taxes de raccordement	14 640 €	12 400 €	23 680 €	15 864 €	25 236 €	37 680 €	49%
Redev. Prélèvement Agence de l'eau	45 339 €	52 086 €	50 806 €	46 004 €	49 525 €	42 841 €	-13%
Location de compteurs	66 780 €	134 510 €	143 639 €	147 167 €	103 823 €	151 010 €	45%
Redev. Pollution domestique	201 693 €	213 386 €	205 015 €	196 582 €	210 133 €	198 375 €	-6%
Redev. Modernisation réseaux	80 085 €	80 930 €	82 750 €	83 504 €	87 283 €	91 830 €	5%
Compteurs gelés, endommagés et expertise	135 €	0 €	0 €	135 €	344 €	0 €	-100%
Autres produits de gestion courante	3 688 €	0 €	3 800 €	3 983 €	4 148 €	23 606 €	469%
Produits exceptionnels	1 599 €	8 031 €	1 464 €	419 €	1 348 €	48 €	-96%
Reprise sur dépréciation	9 687 €	8 718 €	11 840 €	12 868 €	4 195 €	11 101 €	165%
Opérations d'ordre	198 519 €	212 708 €	227 435 €	236 256 €	242 272 €	254 937 €	5%
TOTAL RECETTES SECTION D'EXPLOITATION	1 666 961 €	1 835 884 €	1 897 078 €	1 849 453 €	1 908 037 €	1 988 593 €	4%
Résultat	315 509 €	343 368 €	341 383 €	346 425 €	204 377 €	201 249 €	-2%

Investissement	2017	2018	2019	2020	2021	2022	
I) Dépenses							
Remboursement du capital de la dette	132 310 €	163 317 €	145 623 €	106 906 €	148 949 €	140 831 €	-5%
Frais d'études	25 440 €	6 238 €	6 902 €	9 376 €	15 800 €	0 €	
Licences	0 €	0 €	9 893 €	16 400 €	2 088 €	14 450 €	592%
Terrains nus	0 €	0 €	0 €	3 419 €	0 €	0 €	
Compteurs d'eau	13 973 €	73 517 €	107 440 €	126 564 €	168 360 €	180 452 €	7%
Trav aux	18 079 €	22 997 €	61 529 €	12 486 €	55 109 €	0 €	
Matériels informatiques et autres	2 617 €	11 685 €	41 017 €	4 750 €	3 179 €	0 €	
Mobilier et autres	0 €	1 262 €	0 €	7 689 €	10 502 €	3 549 €	-66%
Matériel de transport	0 €	0 €	0 €	13 638 €	26 951 €	0 €	
Trav aux en cours	763 589 €	468 895 €	456 905 €	670 698 €	1 514 297 €	1 696 474 €	12%
Opérations d'ordre	198 519 €	212 708 €	227 435 €	236 256 €	242 272 €	254 937 €	5%
Opérations patrimoniales	28 805 €	7 011 €	0 €	17 308 €	8 412 €	0 €	
TOTAL DEPENSES SECTION INVESTISSEMENT	1 183 332 €	967 630 €	1 056 744 €	1 225 490 €	2 195 919 €	2 290 693 €	4%
II) Recettes							
Dotations et réserve	200 000 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €	0 €	878 217 €	
Subv entions d'équipement	195 728 €	471 221 €	285 454 €	228 180 €	383 825 €	443 158 €	15%
Emprunt				0 €	1 000 000 €	0 €	
Opérations d'ordre	550 954 €	562 753 €	564 713 €	588 597 €	592 389 €	619 359 €	5%
Opérations patrimoniales	28 805 €	7 011 €	0 €	17 308 €	8 412 €	0 €	
TOTAL RECETTES SECTION INVESTISSEMENT	975 487 €	1 240 985 €	1 050 167 €	1 034 085 €	1 984 627 €	1 940 734 €	-2%
Résultat	-207 845 €	273 355 €	-6 577 €	-191 405 €	-211 292 €	-349 959 €	-66%

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
RESULTAT DE L'ANNEE	107 664 €	616 723 €	334 806 €	155 020 €	-6 915 €	-148 710 €
Population INSEE de l'année	15111	15202	15508	15686	15918	16057
€/Habitants	7,12	40,57	21,59	9,88	-0,43 €	-9,26 €

SERVICE RH

4 communes (Choisy, Nonglard, Sillingy et La Balme de Sillingy) et la CCFU adhèrent au service mutualisé des ressources humaines qui fonctionne depuis le 1^{er} janvier 2017.

Le service a traité en moyenne **290 bulletins de paie** par mois en 2022, contre 270 par mois en 2021 et 260 par mois en 2020. L'augmentation de l'activité est donc constante, ce que confirment d'autres indicateurs, dont celui du nombre de contrats passés.

L'année 2022 a été notamment marquée par l'arrivée du nouveau DRH en mars 2022, le recrutement d'un poste supplémentaire en octobre 2022 (validé par la Commission Intercommunale RH) et par la préparation en fin d'année de l'inclusion au service mutualisé de la commune de Lovagny (officiellement intégrée au 01/01/2023).

BILAN FINANCIER 2022 :

Fonctionnement	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Variation 2022/2021
I) Dépenses							
Charges à caractère général	8 651 €	8 514 €	12 428 €	22 738 €	13 583 €	22 239 €	63,7%
Charges de personnel	126 172 €	130 666 €	146 267 €	182 044 €	187 395 €	245 333 €	30,9%
Autres charges de gestion courante				0 €	596 €	2 798 €	369,3%
TOTAL DEPENSES SECTION FONCTIONNEMENT	134 823 €	139 180 €	158 695 €	204 782 €	201 574 €	270 370 €	34,1%
II) Recettes							
Atténuation de charges de personnel	10 412 €	704 €	6 942 €	1 120 €	1 140 €	1 995 €	75,0%
Fctv a	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	52 €	
TOTAL RECETTES SECTION FONCTIONNEMENT	10 412 €	704 €	6 942 €	1 120 €	1 140 €	2 047 €	79,5%
Résultat	-124 411 €	-138 476 €	-151 753 €	-203 662 €	-200 434 €	-268 323 €	-33,9%

Investissement	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Variation 2022/2021
I) Dépenses							
Logiciel	1 838 €	259 €	605 €	9 984 €	0 €	2 343 €	
Mobilier et matériels informatiques	9 223 €	2 037 €	2 949 €	0 €	1 414 €	13 799 €	876,0%
TOTAL DEPENSES SECTION INVESTISSEMENT	11 061 €	2 296 €	3 554 €	9 984 €	1 414 €	16 142 €	1042%
II) Recettes							
Fonds compensation tv a	1 815 €	334 €	593 €	1 638 €	373 €	2 894 €	676,3%
TOTAL RECETTES SECTION INVESTISSEMENT	1 815 €	334 €	593 €	1 638 €	373 €	2 894 €	676,3%
Résultat	-9 246 €	-1 962 €	-2 961 €	-8 346 €	-1 041 €	-13 248 €	-1172,5%
Coût total	-133 657 €	-140 438 €	-154 714 €	-212 008 €	-201 475 €	-281 571 €	

Les 6 communes de Choisy, Nonglard, Mésigny, Sallenôves, Sillingy et La Balme de Sillingy adhèrent au service commun d'urbanisme qui fonctionne depuis le 1^{er} mars 2017.

1039 demandes d'autorisations d'urbanisme ont été déposées en 2022 dont :

- 453 certificats d'urbanisme
- 430 déclarations préalables
- 133 permis de construire et de démolir
- 12 permis d'aménager
- 11 autorisations de travaux

Les permis de construire déposés sur l'année 2022 correspondent à 197 logements projetés, soit un retour au rythme courant du territoire (200 logements déposés en 2019, 121 en 2020). L'année 2021 ayant été particulière (477 logements déposés) car d'importantes opérations immobilières ont été envisagées, sans forcément aboutir. Le nombre de logements délivrés sur 2022 est remonté à 156 (contre 66 en 2021).

Le service a en moyenne par mois accueilli 110 personnes et répondu à 350 appels téléphoniques.

BILAN FINANCIER 2022 :

Fonctionnement	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Variation 2022/2021
I) Dépenses							
Charges à caractère général et autres	38 763 €	41 837 €	46 724 €	44 189 €	43 906 €	24 857 €	-43,4%
Charges de personnel	151 731 €	212 666 €	236 068 €	227 318 €	233 149 €	242 072 €	3,8%
Autres charges de gestion courante	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	4 745 €	
TOTAL DEPENSES SECTION FONCTIONNEMENT	190 494 €	254 503 €	282 792 €	271 507 €	277 055 €	271 674 €	-1,9%
II) Recettes							
Atténuation de charges de personnel	5 839 €	3 329 €	21 921 €	11 306 €	14 794 €	2 461 €	-83,4%
Remboursement prestations communes & autres dotations	0 €	1 680 €	2 800 €	1 740 €	10 708 €	2 630 €	-75,4%
TOTAL RECETTES SECTION FONCTIONNEMENT	5 839 €	5 009 €	24 721 €	13 046 €	25 501 €	5 091 €	-80,0%
Résultat	-184 655 €	-249 494 €	-258 071 €	-258 461 €	-251 554 €	-266 584 €	-6,0%

Investissement	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Variation 2022/2021
I) Dépenses							
Logiciels d'instruction	7 890 €	0 €	0 €	0 €	0 €	1 350 €	
Véhicule de service	0 €	0 €	16 624 €	0 €	0 €	0 €	
Mobilier et matériels informatiques	10 615 €	12 834 €	1 326 €	3 233 €	5 386 €	3 940 €	-26,9%
TOTAL DEPENSES SECTION INVESTISSEMENT	18 505 €	12 834 €	17 951 €	3 233 €	5 386 €	5 290 €	-1,8%
II) Recettes							
Fonds compensation tv a	1 733 €	2 275 €	2 869 €	364 €	1 125 €	543 €	-51,7%
TOTAL RECETTES SECTION INVESTISSEMENT	1 733 €	2 275 €	2 869 €	364 €	1 125 €	543 €	-51,7%
Résultat	-16 772 €	-10 559 €	-15 082 €	-2 869 €	-4 261 €	-4 746 €	11,4%

Coût total	-201 427 €	-260 053 €	-273 153 €	-261 330 €	-255 815 €	-271 330 €	-6%
-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	------------

PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET PRINCIPAL

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	section de fonctionnement	9 416 469.79	9 626 983.93
	section d'investissement	2 060 542.90	1 883 269.30
REPORTS DE L'EXERCICE 2021	Report en section de fonctionnement (002)	0,00	2 533 234.53
	Report en section d'investissement (001)	12 432.76	0,00
	TOTAL (réalisations et reports)	11 489 445.45	14 043 487.76
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2022	section de fonctionnement	0,00	0,00
	section d'investissement	433 642.51	2939.52
RESULTAT CUMULE AVEC RAR	section de fonctionnement	9 416 469.79	12 160 218.46
	section d'investissement	2 506 618.17	1 886 208.82
	TOTAL CUMULE	11 923 087.96	14 046 427.28

PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

BUDGET ANNEXE DE L'EAU POTABLE

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	section d'exploitation	1 787 343.59	1 988 592.63	201 249.04
	section d'investissement	2 290 692.62	1 940 733.62	-349 959.00
REPORTS DE L'EXERCICE 2021	Report en section d'exploitation (002)	0,00	162 024.49	
	Report en section d'investissement (001)	78 870.32	0.00	
TOTAL (réalisations et reports)		4 156 906.53	4 091 350.74	-65 555.79
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2023	section d'exploitation	0,00	0,00	
	section d'investissement	302 933.20	324 687.00	
RESULTAT CUMULE AVEC RAR	section d'exploitation	1 787 343.59	2 150 617.12	363 273.53
	section d'investissement	2 672 496.14	2 265 420.62	-407 075.52
	TOTAL CUMULE	4 459 839.73	4 416 037.74	-43 801.99